

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4150 du Jeudi 3 Novembre 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

NOTRE JOURNAL A 70 ANS

FONDS COVID-19

La CNTR veut voir clair

(P.12)

FOOTBALL/CAN DES MOINS DE 23 ANS

Sauvés, les Diables-Rouges !



La joie des Diables-Rouges dans leur vestiaire à Radès (P.16)

FOIRE AUX PLANTS

Promouvoir le métier de pépiniériste



Vue d'une partie des plants à la foire (Page 6)

Editorial

Les morts, les saints

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS POUR LA VI^e JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES

Jésus Christ s'est fait pauvre à cause de vous (Cf. 2 Co 8, 9)



Le Pape François
(PP.8-9)



Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
03, Avenue Fayette TCHITEMBO
Immeuble ex-Société Chrystal Services, 1er étage
Tél.: 05.031.39.32/06.885.49.40
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE

SOCIETE ALCAR SERVICES CONGO
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de F. CFA: 2.000.000
Siège social: 101, RUE Goma Denis, Centre-ville,
arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA
Boîte postale: 5262, Pointe-Noire (République du Congo)
RCCM CG-PNR-01-2015-B13-00384

Aux termes d'un Procès-verbal de la décision extraordinaire de l'associée unique de la société «ALCAR SERVICES CONGO», en date à Pointe-Noire du 28 avril 2022, enregistré même ville le 11 Mai 2022, folio 088/2 n°4186 portant:

- Cession de la totalité des parts sociales entre Monsieur Albert MPONGUI, associé unique, le Cédant, et Madame Paule Luce Elisabeth GOMAS, la Cessionnaire;
- Renouvellement du mandat de gérant pour une durée illimitée.

Statuts mis à jour le 02 mai 2022, enregistrés à Pointe-Noire, à la recette des impôts centre le 11 mai 2022, folio 088/01 sous le numéro 4185.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°CG-PNR-01-2022-D-01044 du 17/10/2022.
 RCCM N° CG-PNR-01-2015-B13-00384.

Pour insertion,

Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

CAISSE NATIONALE
 DE SECURITE SOCIALE
 Boulevard Denis SASSOU
 NGUESSO
 B.P : 182

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité-Travail-Progrès

Tel : 22 281 00 93
 Email : cnss.bzavala@poste.net

N/Ref: DG/EO/CO

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance de tous ICS employeurs, qu'après la cérémonie de présentation de la télédéclaration le **12 août 2022** et les sessions de formation qui s'en sont suivies, la mise en œuvre de la télédéclaration des cotisations sociales et la taxe unique sur les salaires (TUS) est effective à partir du **02 novembre 2022** sur toute l'étendue du territoire national.

En conséquence, il prie les employeurs de prendre toutes les dispositions nécessaires afin qu'à compter de cette date, les déclarations soient envoyées sur la plateforme de la CNSS.

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2022

Le Directeur Général,


Evariste ONDONGO.
 LE DIRECTEUR GENERAL
 CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

MINISTRE DE LA SANTE
 ET DE LA POPULATION
 CABINET
 UNITE DE COORDINATION DES
 PROGRAMMES ET PROJETS
 PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
 CONTRE LE SIDA



REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité * Travail * Progrès

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) SECRETAIRE DE DIRECTION

1. Objectif générale
 Renforce les capacités en ressources humaines du PNLS.

2. Objectif spécifique
 Appuyer l'équipe du PNLS dans le domaine de l'administration.

3. Activités à mener
 3.1: Assurer le secrétariat de toutes activités du PNLS;

4. Liens hiérarchique et fonctionnels
 Le secrétariat est sous la supervision de la Directrice du PNLS. Il a un lien fonctionnel avec le chef de département de la gestion financière et de la logistique.

5. Lieu et Durée
 • Le secrétaire sera basé/e à Brazzaville, dans le locaux de PNLS et sera amené/e à se déplacer dans l'ensemble du territoire national.
 • La durée de la mission est de d'une année renouvelable.

6. Qualifications et compétences
 • Etre un ressortissant Congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail;
 • Avoir une expérience valide d'au moins 3 ans dans l'administration;
 • Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel;

- Avoir un diplôme d'études secondaires ou formation technique ou professionnelle pertinente;
- Avoir une connaissance du français (parlé et écrit) ainsi que anglais;
- Etre disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du Pays.

7. Rémunération
 Le poste du secrétaire est financé par le PNLS. Le salaire sera déterminé sur la base d'une proposition validée par le PNLS et en accord avec la grille salariale du MSP.

8. Contacts
 Pour postuler, veuillez adresser vos dossiers au Programme National de Lutte contre le VIH/Sida et les infections sexuellement transmissibles avec comme objet: «Candidature pour le poste de secrétaire de Direction» en joignant votre dossier complet de candidature (CV + lettre de motivation + copie(s) des diplômes + copies des certificats de travail + certificat médical, avant le 18 Novembre 2022 à 12 heure aux contacts suivants: Programme National de Lutte contre le VIH/Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles, 13 avenue Auxence IKONGA (dans l'enceinte du CHU ou encore par l'adresse Email: recrutement.pnls.pnlsist2021@gmail.com

REMERCIEMENTS

Il y a plus d'un mois aujourd'hui, disparaissait notre père, oncle et mari Gérard DIABAKA. A cette occasion, notre famille tient à remercier tous ceux qui nous ont apportés leur soutien multiforme dans cette période difficile et leur demandons de continuer à nous soutenir dans la prière.

**La veuve et les enfants
 DIABAKA**



IN MEMORIAM

3 Novembre 2007-3 Novembre 2022

Voici aujourd'hui quinze (15) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, notre très cher frère, mari, père et grand-père NINO NICOLAS Aimé, pour les intimes «grand NINO», officier des FAC à la retraite. La veuve NINO née NGAMPHA Delphine, le lieutenant-colonel Christian OSSY-NINO de la Gendarmerie nationale en service à la direction générale de l'administration et des finances du ministère de la défense nationale ainsi que tous les enfants NINO, Juvet Sosnel, Judicaël, De Vaugelas, Chabrier, Elnith, tous les petits-fils et petites filles NINO regretteront toujours tes joies et ton amour que tu nous as procurés et qui restent des souvenirs pour chacun de ceux qui t'ont connu et particulièrement pour nous. Nous maintiendrons cette flamme jusqu'au jour où le Seigneur nous réunira dans sa Maison. A cet effet, des messes d'action de grâces en sa mémoire seront dites le jeudi 03 novembre 2022 dans les paroisses Notre Dame de Victoire (Sainte Marie de Ouenzé) et à Saint Jean-Baptiste de Talangaï. Ainsi que le dimanche 06 novembre 2022, aux messes de 6h15mn, 08h30 mn et 10h00 min successivement dans les deux paroisses.



MERCI SEIGNEUR. MERCI PAPA. MERCI POUR LE MODELE ET LA VIE.

GOVERNANCE PUBLIQUE

Les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de la bonne gouvernance

Sous le haut patronage du Président de la République du Congo, représenté par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, Brazzaville a abrité du 19 au 21 octobre dernier les travaux de la 8^e assemblée générale couplée au 9^e colloque international du Forum des Inspections générales d'Etat d'Afrique et institutions assimilées (FIGE). Placées sous le thème: «Les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de la bonne gouvernance», ces assises constituent un cadre d'échange pour les institutions supérieures de contrôle ainsi que des partenaires techniques engagés dans la lutte contre la fraude, la corruption et le gaspillage d'argent.

Les assises du FIGE se tiennent d'ordinaire tous les deux ans, couplées d'un colloque international qui contribue à la nécessaire réflexion sur les réformes à mettre en œuvre pour renforcer l'efficacité des institutions de contrôle, et vise à promouvoir le partage d'expériences en matière de détection et de prévention de la corruption.

«Seize ans après sa création, ce Forum se tient en République du Congo avec l'ambition de préserver les acquis antérieurs. Notre rencontre porte aussi l'ambition de soutenir la dynamique de l'organisation quant à l'amélioration des systèmes et méthodes de contrôle et de vérification des inspections générales d'Etat et des institutions assimilées», a déclaré Germain Kiamba, contrôleur général d'Etat du Congo, président du Comité directeur du FIGE entrant.

Les débats de cette 9^e édition du FIGE ont permis de mettre en valeur le rôle central des inspections générales d'Etat dans le renforcement des pratiques de bonne gouvernance, essentielles au développement économique et social.

Le président du Comité de directeur du FIGE sortant, Zeïn

orité dans la gestion de la chose publique. «Chaque responsable public devrait avoir à l'esprit qu'il assumera pleinement les conséquences, chaque fois, que les actes de mégestion, d'abus ou de fraude seront établis à l'issue des missions de contrôle d'Etat», a fait savoir Anatole Collinet Makosso.

Le Premier ministre a engagé l'inspection générale d'Etat à poursuivre ses missions de contrôle et d'audit afin d'améliorer la gestion publique. «Vous êtes le

nécessaires pour son efficacité. Au nombre des recommandations formulées se trouvent la nécessité de mettre en place des manuels et guide d'intervention ainsi qu'un code déontologique au sein des institutions membres.

Les participants ont adopté de nouveaux statuts et règlement intérieur du FIGE, établi le budget pour les deux prochaines années et fixé les montants des cotisations que devrait s'acquitter chaque membre. Il en est



Pour la postérité

El-Hassein, inspecteur général d'Etat de Mauritanie, a dressé le bilan de son mandat à la tête de l'organisation depuis 2018.

En plaçant ces assises sous le thème: «Les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de la bonne gouvernance, vous avez touché du doigt les grandes préoccupations des Gouvernements des pays membres», a dit Anatole Collinet Makosso.

Pour le Premier ministre, la bonne gouvernance n'est pas une option, mais plutôt une exigence. Il a indiqué que le principe de responsabilité reste une pri-

vigile de l'action de nos Gouvernements respectifs et par extension, de la puissance publique. Votre mission est ardue et nécessaire», a-t-il précisé.

Pendant trois jours, les contrôleurs généraux d'Etat d'une vingtaine de pays africains, réunis à Kintélé, ont fait avancer le FIGE sur les plans organisationnel et fonctionnel, mais aussi de l'élargir grâce à l'adhésion de six nouveaux membres.

Ces assises se sont achevées sur une série de résolutions et de recommandations visant à renforcer la gouvernance du FIGE et à le doter d'instruments

de même pour l'institut du FIGE dont les textes fondamentaux ont été pris, le budget annuel fixé et les cotisations y relatives déterminées.

Il a été également procédé au renouvellement des instances dirigeantes avec l'élection de l'inspecteur général d'Etat du Congo, Germain Kiamba, au poste de président du comité directeur du FIGE pour un mandat de deux ans.

Cyr Armel YABBAT-NGO & Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Editorial

Les morts, nos saints

Nous sommes entrés dans la semaine où nous célébrons nos morts. Où nous évoquons la mémoire de nos chers disparus, par ferveur ou par gestes mécaniques qui se perpétuent de génération en génération : faire comme on a toujours fait. Nos morts nous sont chers, dans toutes les exceptions de l'expression. Nous leur consacrons une profusion de ressources, et leur témoignons un respect apparent. Et ce n'est forcément pas une mauvaise chose.

Car, dans une société qui se désacralise à vue d'œil, et où chaque bravade contre le sacré et le religieux est même revendiqué comme trait de liberté, garder au moins ce formalisme devant nos morts est signe que nous n'avons pas tout perdu en humanité. C'est signe que, à défaut de le crier sur les places publiques envahies par tant de buvettes à décibel, nous sommes quand-même conscients de notre fragilité.

Obscénités dans les veillées et dans les morgues, commercialisation féroce autour du funéraire, érosions de cimetières qui mettent à nu les restes des défunts, n'y font pas grand-chose. Nous portons nos morts au cimetière et, croyants ou non, nous leur assurons le service funéraire prescrit par une religion, conscients que la mort d'un humain est toujours occasion de s'incliner devant l'immanence.

Mais lorsque, comme ces derniers temps, se multiplient les gestes de non-respect envers ces hommes et ces femmes qui ont été, nous sommes en droit de nous interroger : affirmons-nous notre lien et notre déférence à eux ou faisons-nous semblant ? Venons-nous exhiber limousines rutilantes et parures exubérantes au cimetière ? Lorsque s'émeussent les beaux gestes de la solidarité de jadis, et qu'aux deuils on rit peut-être plus qu'on ne pleure, il nous faut nous interroger sur le sens chrétien, civique et moral de la Toussaint.

Albert S. MIANZOUKOUTA

LOI DES FINANCES 2023

Le projet a été présenté au Parlement

Le ministre Ludovic Ngatsé du Budget, des comptes publics et du portefeuille public a présenté le vendredi 28 octobre dernier devant les deux chambres du Parlement, le projet de loi de finances exercice 2023 arrêté en recettes à 2885,148 milliards de F.Cfa, et en dépenses à 2246,105 milliards de F.Cfa.

L'objectif affiché de la politique budgétaire en 2023 par le Gouvernement, a dit Ludovic Ngatsé, est de ramener le déficit budgétaire primaire hors-pétrole à un niveau soutenable. «Il est prévu une reprise de l'activité économique en 2022 et 2023, portée essentiellement par la hausse significative des prix du brut et la bonne tenue des secteurs agricoles et forestier», a indiqué le ministre.

Selon les projections du comité permanent du cadrage macroéconomique de juillet 2022, la croissance économique s'établirait progressivement à 2,6% en 2022 et 6,0% en 2023. Elle serait tirée par le secteur pétrolier (8,9%). Le secteur hors pétrole enregistrerait une croissance de 4,3%, soutenu par la dynamique du secteur primaire (8,3%), portée essentiellement par les branches agricoles (6,7%) et de l'industrie extractive (8,9%). Les secteurs secondaires et tertiaire connaîtront respectivement une croissance de 2,3% et 4,2%.

Ainsi, le budget de l'Etat exercice 2023 est établi en recettes à 2885,148 milliards de F.Cfa, contre 2825,025 milliards de F.Cfa en 2022 et en dépenses à 2246,105 milliards de F.Cfa contre 2050,750 milliards de F.Cfa dans la loi de finances rectificative 2022, dégageant un solde budgétaire positif de 639,042 milliards de F.Cfa, contre 774,308 milliards de F.Cfa en 2022.

Les recettes fiscales prévues à 794 milliards progresseront de 11,2% par rapport à 2022, et représentent 27,5 % des recettes budgétaires. Elles sont détaillées ainsi qu'il suit: impôts et taxes intérieures (636 milliards F.Cfa), taxes et droits de douanes arrêtés à 158 milliards F.Cfa.

Les dons ordinaires souhaités et mobilisés sont évalués à 64 milliards. Les cotisations sociales (79,0 milliards 8 millions de Francs Cfa). Les autres recettes, tirées essentiellement par les recettes pétrolières sont évaluées à 1896 milliards 440 millions de F.Cfa, selon



Isidore Mvouba

les hypothèses suivantes: prix du baril (85 dollars), taux de change (1=575 F.Cfa), pour une production de 109 millions de barils.

Pour parvenir à ces objectifs quantitatifs, les mesures fiscales préconisées par le Gouvernement se rapportent essentiellement à l'élargissement de l'assiette fiscale, au renforcement des capacités de recouvrement des recettes des services, à l'amélioration de l'environnement fiscal des affaires, à la sécurisation des recettes des domaines et à la réduction de la dépense fiscale. Sont adossées aux recettes budgétaires les dépenses courantes (1703,1 milliards de F.Cfa) et les dépenses d'in-



Pierre Ngolo

vestissement (543,0 milliards de F.Cfa). Elles se déclinent comme suit: charges financières de la dette (224,0 milliards de F.Cfa), salaires et traitements (406 milliards de F.Cfa), biens et services (219,0 milliards de F.Cfa), transferts (638,7 milliards de F.Cfa), investissements (543,0 milliards de F.Cfa), autres charges (75 milliards de F.Cfa).

Il se dégage un solde budgétaire global de 639,0 milliards de F.Cfa. Ce projet de loi de finances prévoit également en financement et en trésorerie, en ressources la somme de 168,0 milliards de F.Cfa et en charges un total de 1207,9 milliards de F.Cfa, dégageant un besoin de financement de

1039,9 milliards de F.Cfa. Ce déficit de trésorerie absorbe totalement l'excédent budgétaire. Il en résulte un gap de financement de -400,9 milliards de F.Cfa. «Le bouclage de ce besoin de financement résiduel, devra s'appuyer sur l'hypothèse que le Congo devrait recevoir des appuis budgétaires dans le cadre des facilités à accorder à un pays en accord de programme économique et financier

avec les FMI; la poursuite des négociations avec certaines créanciers, notamment les traders et la Chine pour parvenir à de nouveaux accords de restructuration; le recours aux financements des autres partenaires techniques et financiers à des conditions concessionnaires; le recours au marché financier sous régional», a précisé le ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

OCTOBRE ROSE

Amener les femmes à prendre connaissance du cancer

Octobre est le mois consacré à la sensibilisation aux maladies cancéreuses, particulièrement au cancer du sein chez la femme. Question d'éveiller la femme, car nombreuses d'entre elles à travers le monde sont porteuses de cancers (sein et col de l'utérus) et ne le savent pas. La femme noire est la plus exposée du fait du manque de sensibilisation.

Dans le cas des cancers, très souvent les femmes les découvrent à un stade tardif. C'est ainsi que le

mois d'octobre a été dédié à la sensibilisation pour limiter la propagation de la maladie.

Ainsi, Octobre rose permet-il de sensibiliser les jeunes filles et les femmes sur les attitudes à adopter pour éviter le pire. Le personnel de santé est également appelé à multiplier les stratégies de communication pour atteindre un large public. Il est sensé se rendre dans des lieux de forte affluence tels les écoles, les marchés, les églises pour parler aux femmes et jeunes filles.

Joelvie NZOLANI

EMPRUNT

Le Gabon sur le marché financier de la zone CEMAC

L'Etat gabonais a procédé dans la capitale congolaise, le 25 octobre 2022, au lancement d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé «EOG 6,25 % Net 2022-2028» d'un montant de 175 milliards de francs Cfa, rémunéré au taux d'intérêt de 6,25 % net d'impôts.

La présentation des principales caractéristiques de l'émission obligataire 2022 a été faite par Fernand Ngoussi Mayangah, directeur général de la dette au ministère gabonais de l'Economie et de la relance. La cérémonie a été présidée par Taty Mavoungou, directeur de cabinet du ministre de l'Economie et de la relance du Gabon, au nom du Gouvernement, en présence de Dieudonné Evou Mekou, président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), et Ulrich Gambigha, directeur général de BGF I Bourse. La campagne de souscription couvre la période du 20 au 28 octobre 2022, qui peut toutefois être repoussée en cas de besoin pour relever le taux de souscription pour le situer au-dessus des levées de fonds. Les souscripteurs doivent être des personnes physiques et morales, rési-

dents ou non-résidents de la CEMAC. «Les fonds levés dans le cadre de cet emprunt constituent une part contributive au paiement de la dette intérieure. Il s'agira en réalité de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'apurement de la dette intérieure, qui a permis l'année dernière d'apurer les créances inférieures ou égales à 70 millions de francs CFA pour environ 300 entreprises. Cette année, les ressources issues de l'emprunt permettront pour partie d'apurer les créances inférieures ou égales à 100 millions de francs CFA et de payer d'ici décembre 2022, 46 % du stock restant dû au début de l'année, désintéressant ainsi une centaine de sociétés parties prenantes du tissu économique de notre pays», a indiqué Mr Taty Mavoungou. Les motivations de cet emprunt ont été expliquées par Fernand Ngoussi Mayan-



Les responsables à la fin de la cérémonie

gah, directeur général de la dette. «Notre présence sur le marché financier de la zone CEMAC, 7 ans durant, n'est pas un signe de vulnérabilité de l'économie gabonaise. Le Gabon vient sur le marché financier sous régional pour l'animer afin qu'il soit fort. Ce n'est pas une faiblesse. Il est mieux d'investir en empruntant. Le stock de la dette n'augmentera pas en empruntant. Nous sommes à 63 % du PIB et nous respectons le ratio communautaire qui est de moins de 70 %. L'emprunt obligataire est une opération profitable pour l'économie gabonaise, ce que nous al-

lons lever va être investi. C'est important pour notre développement. Cette levée des fonds va servir à financer des projets prioritaires dressés par le Président de la République, notamment les routes, l'éducation et la santé». A noter que les intérêts seront versés aux souscripteurs annuellement à partir d'octobre 2023, et le remboursement du capital, quant à lui, sera effectué en 5 tranches égales à partir de novembre 2024, avec un différé d'amortissement d'un an.

Philippe BANZ

Le 20^e Congrès national du PCC s'est achevé à Beijing sur un important discours de Xi Jinping

Le 20^e Congrès national du Parti communiste chinois (PCC) s'est achevé avec succès le matin du 22 octobre au Grand Palais du Peuple, après avoir élu le nouveau Comité central et la nouvelle Commission centrale de contrôle de la discipline, et adopté la résolution sur le rapport du 19^e Comité central du PCC, la résolution sur le rapport d'activité de la 19^e Commission centrale de contrôle de la discipline et celle sur un amendement aux Statuts du PCC.

Le Congrès appelle tout le Parti, toute l'armée, tous les peuples multiethniques à s'unir étroitement aux côtés du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, à garder à l'esprit que les discours creux portent préjudices à l'Etat, et l'action assure la prospérité de la nation, à raffermir la confiance, à œuvrer de même cœur et agir de même volonté, à travailler dur dans un esprit d'entreprise et à avancer avec un courage inébranlable pour réaliser l'édification intégrale d'un pays socialiste moderne et le grand renouveau de la nation chinoise.

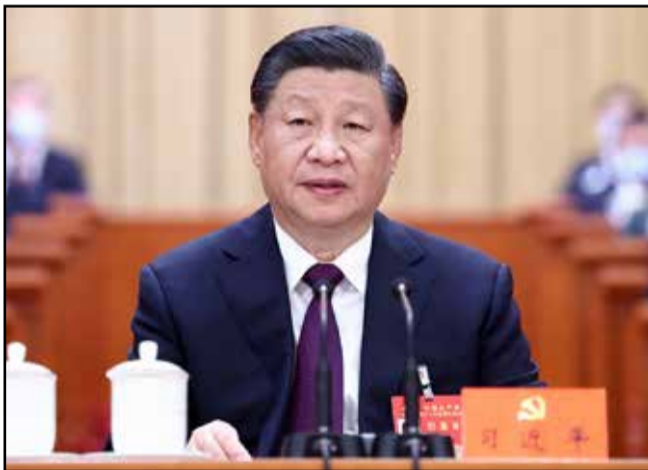
Le camarade Xi Jinping a présidé le Congrès.

Ceux qui sont installés au premier rang sur la tribune présidentielle sont les membres du Comité permanent du présidium du Congrès, à savoir Xi Jinping, Li Keqiang, Li Zhanshu, Wang Yang, Wang Huning, Zhao Leji, Han Zheng, Wang Qishan, Ding Xuexiang, Wang Chen, Liu He, Xu Qiliang, Sun Chunlan, Li Xi, Li Qiang, Li

Hongzhong, Yang Jiechi, Yang Xiaodu, Zhang Youxia, Chen Xi, Chen Quanguo, Chen Min'er, Hu Chunhua, Guo Shengkun, Huang Kunming, Cai Qi, Hu Jintao, Li Ruihuan, Wen Jiabao, Jia Qinglin, Zhang Dejiang, Yu Zhengsheng, Song Ping, Li Lanqing, Zeng Qinghong, Wu Guanzheng, Li Changchun, He Guoqiang, Liu Yunshan, Zhang Gaoli, You Quan et Zhang Qingli.

A 9h du matin, la session de clôture a commencé.

Le nombre de délégués et de délégués spécialement invités qui doivent se présenter aujourd'hui au Congrès est de 2.378 personnes, dont 2.338 sont effectivement présentes. Le nombre de délégués qui sont sur place dépassent la moitié du nombre de délégués exigés, ce qui est conforme aux règlements des méthodes d'élection du Congrès. La session de clôture a débuté par l'adoption de la liste des 2 scrutateurs généraux et des 36 scrutateurs. Sous la supervision des scru-



Xi Jinping

tateurs généraux et des scrutateurs, les délégués et les délégués spécialement invités présents au Congrès ont élu au scrutin secret le 20^e Comité central du PCC composé de 205 membres titulaires, 171 membres suppléants et la 20^e Commission centrale de contrôle de la discipline composée de 133 membres. A 11h09, Xi Jinping annonce que le 20^e Comité central et la 20^e Commission centrale de contrôle de la discipline sont élus au 20^e Congrès national du PCC. De longs et chaleureux applaudissements ont éclaté. Le Congrès adopte ensuite une résolution sur le rapport du 19^e Comité central du PCC et approuve le rapport présenté par le camarade Xi Jinping au nom du 19^e Comité central du PCC. La résolution souligne que le

rapport du 19^e Comité central du PCC adopté par le Congrès constitue la cristallisation de la sagesse du Parti et du peuple multiethnique, une déclaration politique et un programme d'action pour le Parti afin d'unir et de conduire le peuple de tous les groupes ethniques à remporter une nouvelle victoire dans le socialisme à la chinoise, ainsi qu'un document-programme du marxisme. Selon le Congrès, le thème exposé dans le rapport est l'âme de ce Congrès, et qu'il servira de programme général au développement de la cause du Parti et de l'Etat. Tout le Parti doit, en portant haut levé le grand drapeau du socialisme à la chinoise, prendre pleinement conscience de la signification cruciale de la "double confirmation", préserver résolument la position centrale du camarade

POINTE-NOIRE

Campagne de sensibilisation à l'usage de la moustiquaire imprégnée

Journalistes et communicateurs de Pointe-Noire ont été conviés à une conférence de presse sur la sensibilisation à la campagne de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action. C'était le vendredi 22 octobre dernier à la direction départementale de la Santé. Organisée par les animateurs du Projet de lutte contre le paludisme et pour le renforcement du système de santé, elle a été co-animée par Adjouono Liveleme Lascard, médecin-chef du district sanitaire n°2 Mvou-Mvou, le Dr Jean-Luc Mbaka Balira, program manager CRS, et Alpha Kiemba, chargé des programmes Caritas Pointe-Noire. Le Projet de lutte contre le paludisme et pour le renforcement du



Les animateurs de la conférence de presse Moustiquaire imprégnée

système de santé a pour le but de contribuer à réduire de moitié la morbidité et la mortalité liées au paludisme dans la population du Congo d'ici fin 2023.

La distribution gratuite de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, dans sa troisième édition, va durer 21 jours pour la phase n°1, à Pointe-Noire, comme dans toute l'étendue du territoire national.

Cette campagne de distribution des moustiquaires se fera de porte à porte, afin d'atteindre le plus de ménages. «Nous avons l'obligation de deux moustiquaires pour deux personnes. Mais pour y arriver, nous avons qualifié les moustiquaires en fonction de la taille des ménages», a dit l'un des animateurs.

La stratégie de cette campagne passera par les crieurs et les mobilisateurs qui vont sillonner les quartiers, 48 heures avant la distribution. Ensuite, suivront les équipes des distributeurs qui vont passer remettre les moustiquaires. Les ménages n'auront plus à se déplacer.

Passer de porte à porte est aussi l'occasion, pour la population, de poser des questions et de mieux s'informer sur l'utilisation de ces moustiquaires imprégnées qui ont une durée de vie de deux ans.

La campagne sur la moustiquaire imprégnée a commencé le vendredi 22 octobre 2022 pour la phase n°1 à Pointe-Noire.

Madocie Déogratias MONGO

Xi Jinping au sein du Comité central et du Parti, appliquer intégralement la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, faire rayonner le noble esprit fondateur du Parti, faire preuve de confiance en soi et d'une volonté d'auto-perfectionnement, savoir innover tout en maintenant les principes fondamentaux, poursuivre énergiquement et résolument sa marche en avant, et conjuguer ses efforts pour faire de la Chine un pays socialiste moderne dans tous les domaines et faire progresser le grand renouveau de la nation chinoise sur tous les fronts.

Le Congrès donne une haute appréciation de l'activité du 19^e Comité central. La période des cinq années qui s'est écoulée depuis le 19^e Congrès national a été une période extrêmement spéciale et extraordinaire. Ces cinq dernières années, en tenant compte des circonstances et de la situation générale, le Comité central du Parti rassemblée autour du camarade

Xi Jinping a su innover tout en maintenant les principes fondamentaux, eu le courage de lutter tout en excellant à la faire, uni et guidé l'ensemble du Parti, de l'armée et du peuple chinois multiethnique pour faire face à la conjoncture internationale difficile et complexe ainsi qu'aux grands risques et défis qui se sont succédé, et fait progresser continuellement le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère dans un esprit dynamique et entreprenant. Il a résolu de nombreux problèmes épineux légués par le passé et accompli diverses missions d'importance majeure relatives aux intérêts à long terme, de sorte que la cause du Parti et de l'Etat a remporté de grands succès qui ont eu un retentissement mondial.

Selon le Congrès, durant la dernière décennie depuis le 18^e Congrès national, nous avons connu trois événements qui revêtent à la fois une importance primordiale pour le

(A suivre)

CEMAC

L'UEAC adopte son budget exercice 2023

Le Conseil des ministres de l'Union des Etats d'Afrique centrale (UEAC) s'est réuni en session ordinaire, la 38^e du genre, le 18 octobre dernier à Yaoundé, au Cameroun, sous la présidence d'Alamine Ousmane Mey, son président. Le Congo était représenté par les ministres Jean-Baptiste Ondaye, de l'Economie et des finances, et de Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas, du Plan et de l'intégration régionale.

La session a été consacrée à l'examen du projet de budget de la communauté, exercice 2023, dont l'élaboration intervient dans un contexte marqué principalement par le ralentissement de l'économie mondiale imputable aux conséquences de la guerre Russo-ukrainienne. Ainsi, la croissance mondiale devrait se contracter sensiblement pour se situer à 4,1% en 2022 contre 5,5% en 2023 sous l'effet de l'essoufflement de la demande et du retrait des mesures de soutien budgétaire et monétaire dans le monde.

En zone CEMAC, a dit Daniel Ona Ondo, président de la Commission de la CEMAC, «la conjoncture actuelle et les perspectives à court terme devraient être plus attrayantes et à mesure d'inciter les investisseurs à s'intéresser aux fenêtres d'opportunités qui s'ouvriraient».

Le taux de croissance économique devrait s'établir à 3,5% en 2022 et à 3,3% en 2023. «Cette prévision de croissance, a-t-il dit, s'explique par l'effet conjugué d'une bonne évolution des termes de l'échange de la CEMAC et d'une bonne tenue des secteurs clés de l'économie.

Cette dynamique devrait également engendrer une embellie sur le plan monétaire avec à la fois une maîtrise des tensions inflationnistes, une amélioration du taux de couverture extérieure de la monnaie et un léger accroissement des réserves de changes». C'est dans ce contexte économique incertain et morose sur le plan mondial et légèrement favorable en zone CEMAC qu'intervient l'élaboration du budget de la Communauté pour l'année 2023. Les prévisions budgétaires restent sous-tendues par les principales hypothèses: renforcement du recouvrement de la taxe communautaire d'intégration (TCI) par une sensibilisation plus accrue des Etats de la CEMAC à la libéralisation intégrale de cette taxe affectée au financement de l'intégration régionale; amélioration du recouvrement des recettes propres notamment pour les institutions de formation par la promotion et la vulgarisation des formations à la carte; diversification des partenaires pour une mobilisation plus accrue des concours extérieurs; maîtrise des charges de fonctionnement notamment les charges de personnel à travers les recrutements;



La photo de famille

encadrement des charges sociales par l'application stricte des dispositions statutaires.

Outre ces hypothèses, ce projet de budget prend en compte les principales priorités du processus d'intégration régionale qui s'articulent autour de défis communautaires comme la limitation et la transformation structurelle des économies à travers la diversification économique, l'industrialisation et le relèvement du commerce intra-communautaire; la confirmation de la résilience des économies en cas de perturbations des échanges internationaux et la poursuite de l'attractivité des économies de la sous-région à travers l'amélioration du climat des affaires.

Prenant en compte tous ces facteurs, les prévisions budgétaires ont été arrêtées en ressources à la somme de 72.187.262.433 F.Cfa. Les prévisions de financement par la taxe communautaire d'intégration sont estimées à 51.690.000.000 de F.Cfa en dépit de son potentiel évalué à

118,6 milliards de F.Cfa, soit 1% de 11860 milliards du volume attendu des importations dans la zone CEMAC. «Ce niveau des ressources ne pourra être atteint qu'à la faveur d'un recouvrement efficace de la TCI auprès des Etats membres que nous n'avons cessé d'exhorter à appliquer intégralement le mécanisme de la TCI, tel que décidé par les Chefs d'Etat», a précisé Daniel Ona Ondo.

En dehors du budget qui constituait la trame de leurs travaux, plusieurs autres dossiers ont été examinés et approuvés par le Conseil des ministres. Notamment les textes relatifs au renforcement de la réforme fiscal-douanière en vue de la consolidation du marché commun, à la libre circulation des personnes et des biens et à l'industrialisation de la filière bois dans le Bassin du Congo dans le cadre des réformes structurelles en cours, notamment.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

souhaitons implanter dans chaque arrondissement et chef-lieu de district, selon une approche d'association loi 1901, une Maison des artisans congolais».

ARTISANAT

Enfin une Maison des artisans congolais à Brazzaville

La cérémonie marquant l'ouverture officielle de la Maison des artisans congolais a eu lieu le samedi 28 octobre 2022. Elle s'est déroulée en présence de Mme Mireille Opa, directrice générale de l'artisanat; du représentant de l'administrateur maire de Moundou; Mme Brigitte Bileckot, directrice de la Maison des artisans congolais; et de nombreux artisans et artisanes.

Le concept de Maison des artisans congolais provient d'une profonde réflexion sur la place de l'artisanat congolais dans le développement du pays et dans l'épanouissement des artisans, a expliqué Mme Brigitte Bileckot.

Cette réflexion, «a été alimentée par les observations de chacune des femmes artisanes engagées dans les efforts d'auto-accomplissement. Cette réflexion a mis en exergue les principaux faits suivants: l'existence de compétences en matière d'artisanat relevant des savoirs traditionnels d'une part et d'autre part des innovations et adaptations que rendent possible le génie propre de chaque artisan, les échanges et les divers apprentissages; l'existence d'un marché potentiellement porteur à organiser en chaîne de valeur dans un environnement

désormais positif impulsé par Mme Jacqueline Lydia Mikolo».

«Long aura été le chemin pour en arriver à la Maison des artisans congolais», a dit Mme Brigitte Bileckot. «Nous avons commencé en 2012 à organiser des expositions ventes rassemblant une dizaine de femmes artisanes. Nous avons également participé à diverses expositions ventes avec des fortunes diverses sans pour autant nous décourager. Il est très vite apparu, dans l'environnement congolais encore emmaillé hélas de contingences, contraintes et difficultés administratives et socio-économiques, la nécessité de créer un noyau dur de femmes artisanes engagées, ayant en partage, la même vision du développement de l'artisanat à travers des actions synergiques. Ainsi, le concept de



Mme Brigitte Bileckot

la Maison des artisans congolais a été défini et mis en œuvre. Il consiste à rassembler dans un lieu d'exposition vente ouvert en permanence, accessible et présentant un minimum de confort, des produits de l'artisanat congolais proposés par un collectif d'artisans qui se partagent les frais de fonctionnement», a-t-elle soutenu.

Et d'ajouter: «Nous mettons en œuvre un modèle pilote que nous souhaitons transformer avec l'accompagnement de notre ministre en franchise. En effet, d'ici trois ans, nous

Elle a invité l'assistance à visiter la Maison des artisans congolais, à admirer et acheter des produits manufacturés fabriqués au Congo par des Congolais et Congolaises. Ces produits concernent la mode, la couture, la sculpture, la peinture, la décoration, les cosmétiques et l'agro-alimentaire».

Signalons que la Maison des artisans congolais est située sise au n° 1980 de la rue Bangou au quartier Batignolles.

C. A. Y-NG.

COUP D'OEIL EN BIAIS

Echauffourées entre élèves et étudiants à Savorgnan De Brazza

Dans la matinée du vendredi 28 octobre 2022, une bagarre généralisée a opposé les élèves du Lycée Savorgnan de Brazza et les étudiants de la Faculté de droit à Bacongo, qui sont des voisins, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. La guerre des pierres a dégénéré en batailles rangées. La cause ? On se perd en conjectures. Il a fallu l'intervention musclée de la police et de la gendarmerie pour ramener le calme. Le bilan fait état de 28 élèves et étudiants blessés conduits à l'hôpital par les sapeurs-pompiers. On note aussi 25 interpellations. Comme quoi, faire cohabiter des enfants de structures d'éducation nationale différentes ressemble à mettre des loups dans la bergerie.

Une adolescente retrouvée calcinée, l'auteur présumé en fuite

Les habitants de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, sont encore sous le choc après la découverte, la semaine passée, d'un corps sans vie et calciné d'une adolescente de 15 ans. La victime a été retrouvée enveloppée dans un matelas-mousse dans la chambre du principal suspect de ce crime crapuleux, activement recherché avec toute sa famille qui a pris elle aussi la poudre d'escampette. L'adolescente vivait à Kinsoundi, un quartier de l'arrondissement 1 Makélékélé. Elle avait rejoint son concubin à Mfilou, contre l'avis de ses parents.

Grève de la faim pour revendiquer des droits et acquis sociaux

Entre les travailleurs et la direction de Total E&P Congo, c'est une guerre ouverte. Les premiers reprochent à leur directeur la prise de «décisions unilatérales allant à l'encontre des valeurs de la compagnie et des lois et réglementations de la République du Congo». Leurs syndicats ont déclenché la première phase de la grève de la faim annoncée dans une déclaration la semaine passée. C'était jeudi 27 octobre à 12h, jusqu'au dimanche 30 octobre à 14h. Elle concerne les travailleurs du terminal de Djéno, ceux du site Off-Shore, du Complexe bureau de l'entreprise et de la Base industrielle. Ils entendent observer le mot d'ordre «sans prendre ni casse-croûte, ni repas quotidien» et «rester sur les lieux de travail pendant la pause de 12h30 à 14h», tout en «préservant l'outil de travail». Les syndicats devaient annoncer la deuxième phase le 31 octobre. Leurs revendications datent de plusieurs années. Le Gouvernement n'a pas encore réagi. Cette grogne risque d'avoir des répercussions sur la production du pétrolier français Total E&P Congo

L'école Fleuve Congo à l'état sauvage

Cet établissement est situé à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, en face de la morgue de l'hôpital de cet arrondissement. Comme beaucoup d'autres dans le pays, elle est d'une toute autre époque. En cette période de saison de pluie, la cour est inondée. Elèves et enseignants doivent s'y rendre chaussés de bottes, sinon ils effectuent des sauts de kangourou pour accéder aux salles de classe. L'herbe y pousse drue, en attendant, disent les humoristes, la fermeture de la chasse. C'est peut-être pour cette raison qu'elle a pris un coup de vieux. On ne sait pas ce qu'en pensent les autorités nationales.

"Il m'exclut, je réplique"

Sanction et réplique au sein de l'église de feu Mama Olangi à Brazzaville. Après la suspension de leurs activités par le Gouvernement congolais, les représentants kinois du Ministère chrétien du Combat spirituel à Brazzaville ont sanctionné des frères brazzavillois, parmi lesquels le ministre Bruno Jean Richard Itoua et le général à la retraite Paul Mbot. On parle d'une réplique de ces derniers. En effet, il circule des documents prétendument signés par eux, mettant «fin» à la mission au Congo de ceux qui les ont sanctionnés et le «retour de tous les missionnaires étrangers dans leur pays d'origine». S'agirait-il d'un règlement de comptes ? Gros comme un ballon est le point d'interrogation.

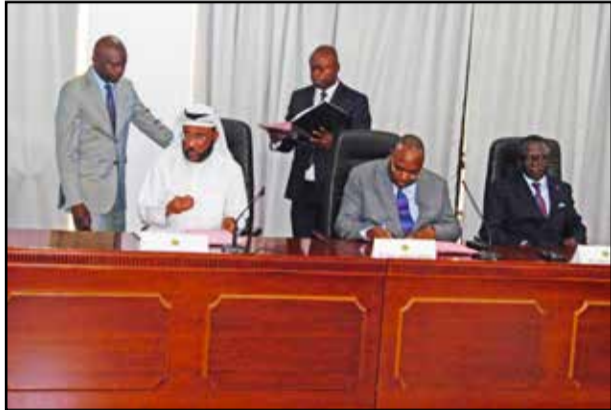
Nos routes et avenues, de véritables rivières et des lacs !

La saison des pluies est venue montrer que peu de travaux d'assainissement ont été effectués pour parer aux conséquences des pluies diluviennes sur le réseau routier urbain. Après la grande pluie du jeudi 27 octobre dernier à Brazzaville, le spectacle tant redouté a repris, par exemple, sur l'avenue Matsoua (entre l'ex-cinéma Rio et la rue Ball), à Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale. En quelques minutes seulement, la chaussée s'est transformée en torrent impétueux. La voie goudronnée a disparu pour faire place à une rivière. Il fallait des véhicules amphibies pour y rouler. C'était le même scénario, semble-t-il, sur l'avenue Marien Nguoubi à Talangaï, le sixième arrondissement. C'est un spectacle cyclique auquel on assiste depuis plus de deux décennies. D'autres routes où des nids-de-poule sont devenus du jour au lendemain des crevasses, sont devenues des lacs. Partout, les canalisations qui auraient permis d'éviter le pire ont été abandonnées. Elles se bouchent et disparaissent au vu et au su des pouvoirs publics et des citoyens qui y jettent des immondices.

COOPERATION

Vers la création d'une banque digitale par la Banque congolaise de l'habitat

Sous la supervision du premier ministre Anatole Collinet Makosso, un accord de partenariat a été signé le 28 octobre 2022 à Brazzaville, entre le Gouvernement et la société Emirates credit information Co Ltd (EMCREDIT). L'objectif, la restructuration de la Banque congolaise de l'habitat (BCH) par la création d'une banque digitale et d'un bureau d'information sur le crédit. Cet accord a été signé par le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire des infrastructures et de l'entretien routier, Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public et de M. Ali Ibrahim Mohamed Ismail, directeur général de la société EMCREDIT.



Pendant la signature d'accord

Tenant compte de la situation financière de la BCH, la création d'une banque digitale afin de lui offrir des garanties suffisantes pour attirer d'autres partenaires financiers est perçue comme une opportunité unique. Raison pour laquelle, après plusieurs négociations, la société EMCREDIT accepte d'apporter à la BCH, dans le cadre de sa restructuration, une ligne de financement de 100 millions de dollars USD et la création d'un actif numérique pour la banque mobile.

L'accord de partenariat comporte trois volets: étoffer l'offre digitale de la BCH; négocier une ligne de financement pour les projets de l'habitat et voir dans quelle condition un partenaire rémunératif pourrait rentrer dans le capital de la Banque.



Photo de famille après la cérémonie

«Digitaliser la BCH permettrait de changer l'image de la perception que les gens ont de la banque aujourd'hui. La banque est un grand chantier en ce moment. Il y a des réformes en cours et cette signature vient renforcer les initiatives et rendre la banque compétitive. Il faut se démarquer par rapport au reste du marché et c'est ce qui fut fait à travers cet accord», a déclaré Oscar Ephraïm Ngole, directeur général de la BCH.

Actuellement maintenu en procédure de surveillance rapprochée par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), la BCH ne peut remplir les conditions requises pour obtenir un agrément pour la création d'une filiale de banque numérique. Elle n'a pas encore été en mesure de réaliser son objet social depuis sa création en 2008 et traîne un déficit structurel en fonds propres. Il sera difficile à la COBAC de lui accorder cet agrément. Dans les vingt jours suivant la réception de l'avance de démarrage, la société EMCREDIT s'engage à envoyer à Brazzaville, une équipe d'experts afin de préparer les phases d'implémentation et déterminer les modalités pratiques et fonctionnelles de la mise en œuvre des différents éléments du projet. Ces experts devront élaborer un plan d'action, rendre un rapport sur les modalités opérationnelles et préparer les projets d'accords commerciaux.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

QUI ME REPONDRA?

Quelle est la situation socio-économique des personnes vivant avec handicap au Congo?

Yolande APENDI MBOUALE
(Ngamakosso, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CONTROLE D'ETAT

Améliorer le climat des affaires au Congo par la mise en place de normes de garanties

Le ministre du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs Jean Rosaire Ibara s'est entretenu mardi 25 octobre 2022 avec les membres des syndicats patronaux (UNICONGO, UNOCEC, COPECO, COGEPACO, CEC, CCIAM-BZV et CCIAM-PNR). Au centre de l'entrevue, la vulgarisation du décret n°2022-1855 du 12 octobre 2022 fixant la liste des inspections légales et autorisées, ainsi que les organes responsables auprès des entreprises du secteur privé.

Ce décret a été pris pour affirmer la volonté maintes fois exprimées du Gouvernement d'améliorer le climat des affaires en République du Congo. Cela passera par la cartographie officielle des inspections légales et autorisées de l'administration publique sur les entreprises privées ainsi que par les structures compétentes pour les effectuer, a indiqué le ministre.

L'objectif est, au regard des plaintes répétées de la communauté des affaires, de fixer les entreprises du secteur privé, sur les inspections ainsi que les structures responsables auxquelles elles feront face quotidiennement. Cette démarche, a souligné le ministre du Contrôle d'Etat, vise quatre objectifs spécifiques: lister toutes les inspections légales et autorisées ainsi que les structures responsables; interdire toutes les inspections autres que celles autorisées dans les conditions définies par le texte réglementaire; mettre en place un système centralisé

pour simplifier et rationaliser les inspections; mettre en place un mécanisme de réponse rapide aux plaintes liées aux inspections.

Vue la complexité de la mise en œuvre de cette mesure, le Gouvernement a retenu les objectifs 1 et 2. «Il ne s'agit pas d'interdire les inspections de l'administration, mais de les encadrer et de repreciser la base légale de celles-ci pour améliorer leur efficacité, tout en assurant la protection des entreprises privées contre les inspections illégales et non autorisées», a déclaré Jean Rosaire Ibara.

Le ministère du Contrôle d'Etat travaillera avec les autres départements ministériels pour l'atteinte des objectifs 3 et 4 de l'année 2023, et la mise en œuvre d'une solution globale. Au sein du ministère, des réformes sont en cours; une fois achevées, elles permettront de jouer le rôle de «baromètre» de l'action.

Ces réformes visent la moder-



Jean Rosaire Ibara posant avec les membres des syndicats patronaux

nisation de la gouvernance publique au travers de projets structurants de conception, de déploiement et de conduite de changement: Le déploiement des dispositifs d'audit et de contrôle internes au sein de l'administration publique; la mise en place du système intégré du contrôle d'Etat; du système de management de la qualité du service public; l'élaboration de la politique nationale contre les antivaleurs dans l'administration publique; la mise en place du système de management de la performance de l'action publique, sont les principaux objectifs.

Le ministère vise à engager le Congo dans une réforme efficiente notamment par la modernisation de la gestion

publique fondée sur une refonte des pratiques de gestion des politiques publiques et de nouveaux dispositifs de contrôle permettant une meilleure maîtrise de l'action et de la gestion administrative; une offre du service public de meilleure qualité et une lutte acharnée contre les antivaleurs dans l'administration publique.

Le président du congrès des chefs d'entreprises du Congo, Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, s'est réjoui des échanges avec le ministre. Leur poursuite aidera à créer des normes bien encadrées réglementaires, pour un climat des affaires optimal.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA
Joelvie NZOLANI (Stagiaire)

FOIRE AUX PLANTS

Promouvoir le métier de pépiniériste et sensibiliser le public sur l'intérêt de l'arbre

Le Palais de verts du ministère de l'Economie forestière a ouvert la 6e édition de la foire aux plants le 14 octobre dernier à Brazzaville, le plus grand site sur les quatre que compte cette foire sur l'ensemble du pays. Elle a été lancée par sa ministre de tutelle Mme Rosalie Matondo, en présence de sa collègue Mme Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa née Goma, des Affaires sociales.

Le marché aux plants va durer 48 jours, du 14 octobre au 30 novembre prochain. Il vise à booster la production locale auprès du grand public par le biais de la promotion, de la diversité des plants et par la qualité du travail fourni par les horticulteurs pépiniéristes.

Cette 6e édition de la foire aux plants, qui a pour thème: «Un congolais, une plantation. La foire aux plants est là pour vous!», est organisée dans quatre localités du pays. Elle est tenue depuis cinq années consécutives. Celle-ci a reçu 35 pépiniéristes, dont 14 à Brazzaville, 10 à Pointe-Noire, dans le Kouilou, 8 à Dolisie, dans le Niari et 3 à Oyo, dans la Cuvette. Le nombre prévisionnel de plants est de 304.091, soit 150.196 pour Brazzaville, 100.000 pour Pointe-Noire, 42.490 pour le site d'Oyo et 11.405 pour le site de Dolisie. On trouve dans le marché aux plants 105 variétés essences, parmi lesquelles 45 espèces fruitières, 27 forestières, 9 médicinales, 8 ornementales et 6 potagères. Il y a également 5

qualités de produits forestiers non ligneux, comme le miel. François Mankessi, coordonnateur du programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR), superviseur de ce marché aux plants, a indiqué que cette foire était une plateforme dédiée aux échanges multidimensionnels entre les pépiniéristes et les demandeurs



Les officiels visitant la foire

visiteurs, ainsi que l'animation de conférence-débats sur des thématiques en lien avec la

6 novembre de chaque année, a invité chaque citoyen à saisir cette occasion pour apporter, à travers la plantation d'arbres, sa pierre à la conjuration de la lutte contre le changement climatique qui menace la survie de l'humanité toute entière.

Aussi, a-t-elle rappelé les visiteurs à profiter de la richesse des offres diversifiées de cette 6e édition proposées à des prix compétitifs et apprendre à connaître davantage les arbres et leurs variétés.

La 6e édition de la foire aux plants a été rehaussée de la présence de Dieudonné Bantsimba, président du conseil municipal et départemental, maire de Brazzaville, ainsi que par des invités d'institutions internationales et des cadres de plusieurs administrations publiques.

Philippe BANZ



Exposition des produits forestiers non ligneux

de plants. «En dehors de la vente des plants, il est prévu des visites guidées au profit des élèves et étudiants, des démonstrations de techniques de production des plants aux

gestion des pépinières et la production des plants», a-t-il dit à l'ouverture de la foire. Mme Rosalie Matondo, à l'orée de la célébration régulière de la Journée nationale de l'arbre, le

CENTRAFRIQUE

Après son éviction de la Cour constitutionnelle, Danièle Darlan tourne la page

Le président Touadéra qui a visiblement l'intention de changer la Constitution centrafricaine pour avoir la possibilité de se représenter à la prochaine présidentielle a récemment démis de ses fonctions Pr Danièle Darlan présidente de la plus haute instance judiciaire du pays : la Cour constitutionnelle, qui s'est prononcée contre le changement de constitution, mais aussi contre l'usage de la cryptomonnaie (Bitcoin) en Centrafrique. Motif évoqué par les autorités de Bangui : mise à la retraite de cette dernière. Après sa lettre au président Touadéra dans laquelle elle conteste son éviction, la désormais ex-présidente de la Cour constitutionnelle annonce «tourner la page». Elle ne retournera pas à la Cour constitutionnelle. Elle n'engagera non plus de procédures contre cette déchéance.

«Je conteste la façon dont j'ai été relevée de mes fonctions, mais je n'ai pas l'intention de retourner à la Cour constitutionnelle parce que j'ai tourné la page. Je ne peux pas rester à me morfondre et à dire "ho lala ! ho lala !" non, il faut que je tourne la page pour pouvoir avancer», a souligné Danièle Darlan.

En tant que présidente de la Cour constitutionnelle, Danièle Darlan dit avoir pris pratiquement tous les coups, mais sans y répondre. «J'ai pris tous les coups, toutes les insultes, toutes les violences...c'est le chef qui prend les



Danièle Darlan

coups, donc je les ai pris, je ne me suis pas exprimée, je n'ai pas répondu, et je pars la tête haute, je pars la conscience tranquille», a-t-elle dit.

Elle reconnaît être déçue mais elle ignore les motivations des décideurs. «Peut-être qu'ils me le diront un jour», dit-elle.

Depuis sa lettre au président Touadéra à laquelle elle n'a pas eu de suites, Danièle Darlan espère un jour le voir, et lui parler de vive voix. Selon elle, le président Touadéra sait que «contrairement à beaucoup, chaque fois que je me suis trouvée en face de lui, je lui ai toujours parlé très sincèrement, lui montrant les problèmes, les difficultés juridiques bien entendu, et j'ai toujours été très sincère, dans le sens de l'aider, d'aider

l'exécutif, d'aider le législatif, surtout de promouvoir l'Etat de droit... C'était ça, ma préoccupation, donc je pense que j'ai fait de mon mieux même si j'ai pu dire parfois des choses qui peut-être n'ont pas plu, je ne sais pas». Mais c'étaient ses convictions de juriste parce qu'à partir du moment où «on essaie de tordre le cou au droit, ça s'enchaîne : d'abord énormément de contestation, ensuite une instabilité constitutionnelle, crise politique et ça nous amène où ? On ne sait pas. On a une histoire qui nous donne beaucoup de leçons, référons-nous à cette histoire, ayons la sagesse de penser au peuple centrafricain avant de penser à nous-mêmes...», a-t-elle conclu.

Gaule D'AMBERT

FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR 2022

La souveraineté sécuritaire en Afrique au cœur des débats

Les 24 et 25 octobre, le Centre international de conférences Abdou Diouf a abrité la 8e édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. Sous le thème : "L'Afrique à l'épreuve des chocs exogènes, défis de stabilité et de souverainetés".



Le président Macky Sall posant avec ses hôtes

Des centaines d'experts, de chercheurs, d'opérateurs économiques, de responsables d'ONG et de représentants institutionnels ont confronté leurs idées pour proposer des pistes de réflexion pour améliorer non seulement la sécurité des populations africaines, mais aussi celle de leurs voisins européens et asiatiques.

Ces assises se sont tenues dans un contexte sécuritaire régional fragile : coups d'Etat militaires, multiplication des attaques djihadistes... Elles ont donc été dominées par la crise sécuritaire et démocratique en Afrique de l'Ouest, mais également sur la cybercriminalité, sachant que le cyberspace en Afrique de l'Ouest est bien occupé par les terroristes. Dans le Sahel, par exemple, des groupes armés parviennent à communiquer sur les réseaux sociaux. Ainsi, ils véhiculent à travers les plateformes telles que Whatsapp et Facebook, la propagande sur

leur idéologie et leurs attaques terroristes. D'après des experts en cybercriminalité, elle se manifeste tant au niveau législatif, organisationnel qu'infrastructurel avec des politiques au niveau continental ou sous-régional comme la convention de Malabo. Ces outils permettent aux Etats de renforcer leurs politiques de lutte contre la cybercriminalité, les agences nationales de cybersécurité, les unités de police et des centres de réponse spécialisés dans le domaine de cybersécurité. Macky Sall, Président du Sénégal et Président en exercice de l'Union africaine a appelé à une réforme des institutions internationales pour y inclure une représentation africaine mais également, de clarifier la position du continent vis-à-vis de l'Ukraine. Aussi,

a-t-il plaidé pour une réforme de la gouvernance mondiale, pour y associer l'Afrique et une mise à jour de la doctrine des opérations de maintien de la paix intégrant pleinement la lutte contre le terrorisme. Aissata Tall Sall, ministre des Affaires étrangères sénégalaise, a insisté sur le fait qu'il revenait en premier lieu aux Etats africains d'élaborer des solutions pour lutter contre le terrorisme sur leur sol et non aux partenaires internationaux. Au cours de ce forum, le secrétaire d'Etat française Chrysoula Zacharopoulou a fait un plaidoyer pour la solidarité du continent avec les européens face à l'offensive russe contre l'Ukraine.

Alain-Patrick MASSAMBA

COLLEGE D'AVOCATS

Maître Claude Coelho

430-Pointe-Noire-République du Congo

Tél.:294-17-70-29412 85-05 533 88 14 / 05 567 36 6-04 444 90 92

Télécopie: 294 48 35-00331 34 29 61 51

www.cabinet-avocats-coelho.com / Email: cccoelho@yahoo.fr

Maître Armand Ongoundou

Pointe-Noire-République du Congo

Tél.: 05-553-30-75/06 971-00-81 / Email: aongoundou@gmail.com

- Maître Claude Coelho, avocat au Barreau de Pointe-Noire, professionnellement domicilié 245 avenue Charles De Gaulle, Tour Mayombe, Entrée A, 10ème étage, Appartement 33, Centre-Ville, ès qualité avocat poursuivant, dûment spécialement mandaté par Monsieur Aliou Seydina Niangadou;

- Maître Armand Ongoundou, avocat au Barreau de Pointe-Noire, domicilié professionnellement avenue de l'Indépendance, vers le rond-point Sympathique, Immeuble Dembo, 1^{er} étage, ès qualité avocat poursuivant dûment spécialement mandaté par Monsieur Aliou Seydina Niangadou;

ANNONCE JUDICIAIRE

AFFAIRE: Monsieur Aliou Seydina Niangadou
VS

Monsieur Alah Abdoul Walyou

FIXATION DE CONDITIONS ET PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE A LA BARRE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE POINTE-NOIRE

Il sera adjugé, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience d'adjudication du samedi 12 février 2022 dans la salle ordinaire des audiences du Palais de Justice sis Allée Makimba, en face du Consulat Général de France, Pointe-Noire.

CREANCIER POURSUIVANT

Monsieur Aliou Seydina Niangadou, de nationalité malienne, père de famille, commerçant, titulaire d'un passeport n°B1050592, délivré le 31 décembre 2015, domicilié à Pointe-Noire, rue de Matouta, vers la Mosquée des Béninois, quartier Grand Marché, arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba;

Ayant pour Conseils:

- Maître Claude Coelho, avocat professionnellement domicilié au Barreau de Pointe-Noire, au centre-ville, Tour Mayombe, 10^e

étage, Appartement 33;

- Maître Armand Ongoundou, avocat au Barreau de Pointe-Noire, domicilié professionnellement avenue de l'Indépendance, vers le rond-point Sympathique, Immeuble Dembo, 1^{er} étage;

DEBITEUR SAISI

Monsieur Alah Abdoul Walyou, de nationalité béninoise, commerçant, marié, père de famille, domicilié au quartier Foucks, Pointe-Noire. Ayant pour conseil, Maîtres Roldia Malonga et Jean Nguebo, avocats au Barreau de Pointe-Noire, y demeurant avenue Charles De Gaulle, enceinte Croix du Sud, en face des tours jumelles SOGECO, Centre-ville.

DESIGNATION DES IMMEUBLES SAISIS

1. La propriété bâtie de type R+1, sise au quartier Mvou-Mvou, non loin de l'avenue Alphonse PEMOSSO, en face de l'école primaire de Mvou-Mvou, ainsi que ladite propriété est située dans une impasse non-dénommée immatriculée à la Conservation Foncière sous le numéro 8309, cadastrée section Q, bloc 44, parcelle/, d'une superficie de 118,3m, du plan directeur de la ville.

Pour une mise à prix de F. CFA 40.000.000

2. La propriété bâtie est sise au quartier Vindoulou, sur la route national numéro 01, en face de la station-service Total de Vindoulou, arrondissement 4 Loandjili, immatriculée à la Conservation Foncière sous le numéro 22866, cadastrée section AL2, bloc 367, parcelles 4, 5 et 6, d'une superficie de 1275 m2 du plan directeur de la ville.

Pour une mise à prix de F. CFA 65.000.000

Immeubles saisis par exploit de Maître Eustache Marius OTIELI, huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire en date du 23 octobre 2020 y demeurant 245 avenue Charles De Gaulle, Tour Mayombe, entrée B, 5e étage, porte 19. Conformément au pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière tel que délivré le 21 septembre 2020 par Monsieur Aliou Seydina Niangadou.

Tel que les deux immeubles se trouvent décrits respectivement dans les volumes fonciers tenus par les Bureaux de la Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques de Pointe-Noire-Centre et celui de Poin-

te-Noire-Cité.

Il est précisé que les deux immeubles saisis appartiennent à Monsieur Alah Abdoul Walyou, ayant pour Conseils, Maîtres Roldia Malonga et Jean Nguebo, avocats au Barreau de Pointe-Noire.

MISE A PRIX ET CONDITIONS DE VENTE

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges établi par le collège des avocats et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire le 29 décembre 2020, les enchères seront reçues selon les conditions suivantes:

- Mise à prix:

Les enchères seront reçues comme suit:

• Lot n°01, la mise à prix est fixée à la somme de F. CFA 40.000.000;

• Lot n°02, la mise à prix est fixée à la somme de F. CFA 65.000.000.

Montant nominal des enchères:

Le montant nominal de chaque enchère est fixé à la somme de CFA 1.000.000.

- Conditions particulières:

1- Vente au comptant au plus offrant et dernier enchérisseur;

2- Paiement de 12% en sus du prix d'adjudication.

- Date de la vente aux enchères:

Conformément au jugement n°313 du 18 décembre 2021, rendu par le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, ainsi qu'à l'arrêt confirmatif de la Cour d'Appel de Pointe-Noire en date du 24 juin 2022, la vente aux enchères est fixée au 18 novembre 2022.

- Lieu de la vente aux enchères:

La vente aux enchères aura lieu dans salle des audiences du Palais de Justice, sis Allée MAKIMBA, en face du Consulat Général de France, Centre-Ville, Pointe-Noire.

POUR TOUT CONTACT:

1. Etude Maître Eustache Marius Otieli, huissier de Justice Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, Entrée B, 6e étage, App.19, téléphone: 05 200 03 03.

2. Maître Claude Coelho, avocat au Barreau de Pointe-Noire, professionnellement domicilié au centre-ville, Tour Mayombe, Entrée A, 10e étage, Appartement 33, Tél.: 05 567-36-66, 04-444-90-92;

3. Maître Armand Ongoundou, avocat au Barreau de Pointe-Noire, domicilié professionnellement avenue de l'Indépendance, vers le rond-point

Sympathique, Immeuble Dembo, 1^{er} étage, téléphone: 05 553 30 75/06 971 00 81;

Pour insertion légale,

Fait à Pointe-Noire, le 20 octobre 2022



Jésus Christ s'est fait pauvre à cause de vous (Cf. 2 Co 8, 9)

L'Église universelle commémorera le dimanche 13 novembre 2022, 33^e dimanche du temps ordinaire et avant dernier dimanche de l'Année liturgique en cours, la 6^e Journée Mondiale des Pauvres. A cette occasion, le Pape François a publié un message intitulé: «*Jésus Christ s'est fait pauvre à cause de vous (Cf. 2 Co 8, 9)*». Dans ce message, le Souverain pontife affirme: «*La 6^e Journée Mondiale des Pauvres se place dans ce contexte si contradictoire, avec l'invitation – reprise de l'Apôtre Paul – à garder le regard fixé sur Jésus qui, «de riche, s'est fait pauvre à cause de vous, pour que vous deveniez riches par sa pauvreté» (2 Co 8, 9).*» Ci-dessous l'intégralité de ce message



Le Pape François

1. «Jésus-Christ [...] s'est fait pauvre à cause de vous» (Cf. 2 Co 8, 9). C'est par ces paroles que l'Apôtre Paul s'adresse aux premiers chrétiens de Corinthe, pour donner un fondement à leur engagement de solidarité envers leurs frères dans le besoin. La Journée Mondiale des Pauvres revient cette année encore comme une saine provocation pour nous aider à réfléchir sur notre style de vie et sur les nombreuses pauvretés actuelles. Il y a quelques mois, le monde sortait de la tempête de la pandémie en montrant des signes de reprise économique qui aurait soulagé des millions de personnes appauvries par la perte de leur emploi. S'ouvrirait une perspective de sérénité, qui, sans faire oublier la douleur de la perte des proches, promettait de pouvoir enfin revenir aux relations interpersonnelles directes, de se rencontrer à nouveau sans contraintes ni restrictions. Et voici qu'une nouvelle catastrophe s'est présentée à l'horizon, destinée à imposer au monde un scénario différent. La guerre en Ukraine est venue s'ajouter aux guerres régionales qui, ces dernières années, ont semé mort et destructions. Mais ici, le cadre se présente de manière plus complexe à cause de l'intervention directe d'une «superpuissance» qui entend imposer sa volonté contre le principe d'autodétermination des peuples. Des scènes de tragique mémoire se répètent et, une fois de plus, les chantages réciproques de certains puissants couvrent la voix de l'humanité qui appelle à la paix.

2. Combien de pauvres l'absurdité de la guerre engendre-t-elle! Partout où l'on regarde, on constate combien la violence frappe les personnes sans défense et les plus faibles; déportations de milliers de personnes, surtout des garçons et des filles, pour les déraciner et leur imposer une autre identité. Les paroles du Psalmiste face à la destruction de Jérusalem et à l'exil des jeunes juifs redeviennent actuelles: «Au bord des fleuves de Babylone/nous étions assis et nous pleurons/nous souvenant de Sion./ Aux saules des alentours/nous avons pendu nos harpes./c'est là que nos vainqueurs/nous demandèrent des chansons,/et nos bourreaux, des airs joyeux/ [...] Comment chanterions-nous un chant du Seigneur/sur une terre étrangère?» (Ps 137, 1-4). Des millions de femmes, d'enfants et de personnes âgées sont contraints de braver le danger des bombes en cherchant refuge pour se mettre à l'abri dans les pays voisins, en tant que personnes déplacées. Ceux

qui restent dans les zones de conflit vivent chaque jour avec la peur et le manque de nourriture, d'eau, de soins médicaux et surtout d'affection. Dans ces circonstances, la raison s'obscurcit et ce sont les personnes ordinaires qui en subissent les conséquences, et qui viennent s'ajouter au nombre déjà élevé de pauvres. Comment donner une réponse adéquate capable d'apporter soulagement et paix à tant de personnes laissées à la merci de l'incertitude et de la précarité?

3. La 6^e Journée Mondiale des Pauvres se place dans ce contexte si contradictoire, avec l'invitation – reprise de l'Apôtre Paul – à garder le regard fixé sur Jésus qui, «de riche, s'est fait pauvre à cause de vous, pour que vous deveniez riches par sa pauvreté» (2 Co 8, 9). Lors de sa visite à Jérusalem, Paul avait rencontré Pierre, Jacques et Jean qui lui avaient demandé de ne pas oublier les pauvres. La communauté de Jérusalem, en effet, se trouvait dans de graves difficultés à cause de la famine qui avait frappé le pays. Et l'Apôtre s'était immédiatement occupé d'organiser une grande collecte en faveur de ces pauvres. Les chrétiens de Corinthe se montrèrent très sensibles et disponibles. Sur les indications de Paul, chaque premier jour de la semaine, ils rassemblaient ce qu'ils avaient pu économiser et tous étaient très généreux.

Comme si le temps ne s'était jamais écoulé depuis lors, chaque dimanche, nous aussi, au cours de la célébration de la sainte Eucharistie, nous accomplissons le même geste en mettant en commun nos offrandes afin que la communauté pourvoie aux besoins des plus pauvres. C'est un signe que les chrétiens ont toujours accompli avec joie et sens de responsabilité, pour qu'aucun frère ou sœur ne manque du nécessaire. Le récit de saint Justin, qui, au deuxième siècle, décrivait à l'empereur Antonin le Pieux la célébration dominicale des chrétiens, en témoignait déjà: «Le jour qu'on appelle "le jour du soleil", tous, dans les villes et à la campagne, se réunissent dans un même lieu: on lit les mémoires des apôtres et les écrits des prophètes, autant que le temps le permet. [...] Puis a lieu la distribution et le partage des choses consacrées à chacun et l'on envoie leur part aux absents par le ministère des diacres. Ceux qui sont dans l'abondance, et qui veulent donner, donnent librement chacun ce qu'il veut, et ce qui est recueilli est remis à celui qui préside. Il assiste les orphelins, les veuves, les malades, les indigents, les pri-

sonniers, les hôtes étrangers, en un mot, il secourt tous ceux qui sont dans le besoin» (Première Apologie, LXVII, 1-6).

4. Revenant à la communauté de Corinthe, l'engagement commença à faiblir après l'enthousiasme initial, et l'initiative proposée par l'Apôtre perdit de son élan. C'est la raison qui poussa Paul à écrire avec passion pour relancer la collecte: «Allez jusqu'au bout de la réalisation: comme vous avez mis votre ardeur à prendre cette décision, ainsi vous irez jusqu'au bout, selon vos moyens» (2 Co 8, 11).

Je pense en ce moment à la disponibilité de populations entières qui, ces dernières années, ont ouvert leurs portes pour accueillir les millions de réfugiés des guerres au Moyen-Orient, en Afrique centrale et maintenant en Ukraine. Les familles ont ouvert largement leurs maisons pour faire de la place à d'autres familles, et les communautés ont accueilli avec générosité nombre de femmes et d'enfants pour leur offrir la dignité qui leur est due. Cependant, plus le conflit se prolonge, plus ses conséquences s'aggravent. Les peuples qui accueillent ont de plus en plus de mal à assurer la continuité du secours; les familles et les communautés commencent à ressentir le poids d'une situation qui va au-delà de l'urgence. C'est le moment de ne pas faiblir et de renouveler la motivation initiale. Ce que nous avons commencé doit être achevé avec la même responsabilité.

5. La solidarité, en effet, c'est précisément ceci: partager le peu que nous avons avec ceux qui n'ont rien, afin que personne ne souffre. Plus grandit le sens de la communauté et de la communion comme style de vie, et plus la solidarité se développe. D'ailleurs, il faut considérer qu'il y a des pays où, au cours de ces décennies, s'est réalisée une croissance significative de bien-être pour de nombreuses familles, qui ont atteint une sûreté de vie. C'est un résultat positif de l'initiative privée et des lois qui ont soutenu la croissance économique, associées à une incitation concrète aux politiques familiales et à la responsabilité sociale. Le patrimoine de sécurité et de stabilité atteint peut maintenant être partagé avec ceux qui ont été contraints de quitter leur maison et leur pays pour se sauver et survivre. En tant que membres de la société civile, maintenons vif l'appel

aux valeurs de liberté, de responsabilité, de fraternité et de solidarité. Et comme chrétiens, retrouvons toujours dans la charité, dans la foi et dans l'espérance le fondement de notre être et de notre agir.

6. Il est intéressant d'observer que l'Apôtre ne veut pas contraindre les chrétiens en les obligeant à une œuvre de charité. Il écrit en effet: «Ce n'est pas un ordre que je donne» (2 Co 8, 8). Au contraire, il entend «vérifier l'authenticité» de leur amour dans l'attention et la sollicitude aux pauvres (Cf. *ibid.*). Le fondement de la demande de Paul est certainement la nécessité d'une aide concrète, mais son intention va plus loin. Il invite à réaliser la collecte afin qu'elle soit signe de l'amour, comme Jésus Lui-même en a témoigné. En somme, la générosité envers les pauvres trouve sa motivation la plus forte dans le choix du Fils de Dieu qui a voulu se faire pauvre Lui-même.

L'Apôtre, en effet, ne craint pas d'affirmer que ce choix du Christ, son «dépouillement», est une «grâce», voire «la libéralité de notre Seigneur Jésus-Christ» (2 Co 8, 9), et ce n'est qu'en l'accueillant que nous pouvons donner une expression concrète et cohérente à notre foi. L'enseignement de tout le Nouveau Testament trouve son unité autour de ce thème qui se reflète également dans les paroles de l'apôtre Jacques: «Mettez la Parole en pratique, ne vous contentez pas de l'écouter: ce serait vous faire illusion. Car si quelqu'un écoute la Parole sans la mettre en pratique, il est comparable à un homme qui observe dans un miroir son visage tel qu'il est, et qui, aussitôt après, s'en va en oubliant comment il était. Au contraire, celui qui se penche sur la loi parfaite, celle de la liberté, et qui s'y tient, lui qui l'écoute non pour l'oublier, mais pour la mettre en pratique dans ses actes, celui-là sera heureux d'agir ainsi» (Jc 1, 22-25).

7. Face aux pauvres, on ne fait pas de rhétorique, mais on se retrouve les manches et on met la foi en pratique par une implication directe qui ne peut être déléguée à personne. Parfois, une forme de relâchement peut prendre le dessus, conduisant à des comportements incohérents, comme l'indifférence envers les pauvres. Il arrive aussi que certains chrétiens, par attachement excessif à l'argent, s'enlisent dans le mau-

vais usage des biens et du patrimoine. Ce sont des situations qui manifestent une foi faible et une espérance molle et myope. Nous savons que le problème n'est pas l'argent lui-même, car il fait partie de la vie quotidienne des personnes et des relations sociales. Ce sur quoi nous devons réfléchir, c'est plutôt la valeur que l'argent a pour nous: il ne peut pas devenir un absolu, comme s'il était le but principal. Un tel attachement empêche de regarder de manière réaliste la vie de tous les jours et brouille le regard en empêchant de voir les besoins des autres. Rien de plus néfaste ne peut arriver à un chrétien ou à une communauté que d'être ébloui par l'idole de la richesse qui finit par enchaîner à une vision de la vie éphémère et défaillante.

Il ne s'agit donc pas d'avoir un comportement d'assistance envers les pauvres, comme c'est souvent le cas; il faut au contraire s'engager pour que personne ne manque du nécessaire. Ce n'est pas l'activisme qui sauve, mais l'attention sincère et généreuse permettant de s'approcher d'un pauvre comme d'un frère qui tend la main, me faisant sortir de la torpeur dans laquelle je suis tombé. Par conséquent, «personne ne devrait dire qu'il reste loin des pauvres parce que ses choix de vie lui font porter davantage d'attention à d'autres tâches. Ceci est une excuse fréquente dans les milieux académiques, d'entreprise ou professionnels, et même ecclésiaux. [...] Personne ne peut se sentir exempté de la préoccupation pour les pauvres et pour la justice sociale» (Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, n° 201). Il est urgent de trouver de nouvelles voies qui puissent dépasser l'idée de ces politiques sociales «conçues comme une politique vers les pauvres, mais jamais avec les pauvres, jamais des pauvres, et encore moins insérée dans un projet réunissant les peuples» (Enc. *Fratelli tutti*, n° 169). Il faut plutôt tendre à adopter l'attitude de l'Apôtre qui pouvait écrire aux Corinthiens: «Il ne s'agit pas de vous mettre dans la gêne en soulageant les autres, il s'agit d'égalité» (2 Co 8, 13).

8. Il y a un paradoxe difficile à accepter, aujourd'hui comme hier, car il se heurte à la logique humaine: il y a une pauvreté qui rend riche. Rappelant la «grâce» de Jésus-Christ, Paul veut confirmer ce qu'il a lui-même prêché, à savoir que la vraie richesse ne consiste pas à accumuler «de trésors sur la terre, là où les mites et les vers les dévorent, où les voleurs percent les murs pour voler» (Mt 6, 19), mais se trouve dans un amour mutuel qui fait porter les fardeaux les uns des autres afin que personne ne soit abandonné ou exclu. L'expérience de faiblesse et de limitations que nous avons vécue ces dernières années, et maintenant la tragédie d'une guerre aux répercussions mondiales, doivent nous enseigner une chose de décisive: nous ne sommes pas au monde pour survivre, mais pour qu'une vie digne et heu-

reuse soit permise à chacun. Le message de Jésus nous montre la voie et nous fait découvrir qu'il existe une pauvreté qui humilie et tue, et qu'il existe une autre pauvreté, la sienne, qui libère et rend serein.

La pauvreté qui tue, c'est la misère, fille de l'injustice, de l'exploitation, de la violence et de l'injuste répartition des ressources. C'est la pauvreté désespérée, sans avenir, parce qu'elle est imposée par la culture du rejet qui n'offre ni perspectives ni issues. C'est la misère qui, pendant qu'elle impose une condition d'extrême indigence, affecte aussi la dimension spirituelle, laquelle, même si elle est souvent négligée, existe cependant et compte. Quand la seule loi devient celle du calcul du gain au final, il n'existe plus de freins à la logique d'exploitation des personnes: les autres ne sont que des moyens. Le juste salaire, le juste horaire de travail n'existent plus, et de nouvelles formes d'esclavage sont créées, subies par des personnes qui n'ont pas d'alternative et qui doivent accepter cette injustice empoisonnée afin de grappiller un minimum pour leur subsistance.

La pauvreté qui libère, en revanche, est celle qui se place devant nous comme un choix responsable pour s'alléger du lest et se concentrer sur l'essentiel. En fait, on rencontre souvent ce sentiment d'insatisfaction que beaucoup éprouvent car ils sentent leur manquer quelque chose d'important, et partent à sa recherche comme des personnes errantes, sans but. Désireux de trouver ce qui peut les satisfaire, ils ont besoin d'être orientés vers les petits, les faibles, les pauvres pour comprendre finalement ce dont ils ont vraiment besoin. Rencontrer les pauvres permet de mettre fin à beaucoup d'anxiétés et de peurs inconsistantes, d'atteindre ce qui compte vraiment dans la vie et que personne ne peut nous voler: l'amour vrai et gratuit. Les pauvres, en réalité, avant d'être objet de notre aumône, sont des sujets qui nous aident à nous libérer des liens de l'inquiétude et de la superficialité.

Un père et docteur de l'Église, saint Jean Chrysostome, dans ses écrits où l'on rencontre de fortes dénonciations contre le comportement des chrétiens envers les plus pauvres, écrivait: «Si vous ne croyez point que la pauvreté produise la richesse, pensez à votre Maître, et vous n'aurez plus de doute. Car s'il n'était pas devenu pauvre, vous ne seriez pas devenu riche. Chose étonnante pourtant, que la pauvreté ait enrichi la richesse! C'est qu'ici, par le mot "richesse", Paul entend la science de la piété, la purification de nos péchés, la justice, la sanctification, et les biens innombrables que Dieu nous a procurés» (Homélie sur la Deuxième Lettre aux Corinthiens, 17, 1).

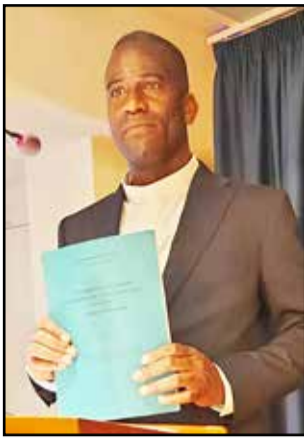
9. Le texte de l'Apôtre auquel se réfère cette 6^e Journée Mondiale des Pauvres présente le grand paradoxe de la vie de foi: la pauvreté du Christ nous enrichit. Si Paul a pu donner cet enseignement – et l'Église le diffuser et en témoigner au fil des siècles – c'est parce que Dieu, en son Fils Jésus, a choisi

(Suite en page 9)

ROME

L'abbé Gislain Rodrigue Dibansa déclaré Docteur en Philosophie de l'Éducation

Le lundi 17 octobre 2022, à l'Université Pontificale Salésienne, l'abbé Gislain Rodrigue Dibansa, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission d'études dans la ville éternelle, Rome, a défendu publiquement sa thèse doctorale en philosophie de l'éducation. Elle a porté sur: «Le personnalisme comme fondement de l'éducation chez Emmanuel Mounier. Une lecture herméneutique».



Abbé Gislain Rodrigue Dibansa

L'abbé Gislain a présenté sa thèse en sept points. Le premier point a statué sur le contexte de l'émergence et quelques caractéristiques de la philosophie personnaliste mouniérienne. Le deuxième point a évoqué la question de la figure d'Emmanuel Mounier et la problématique de l'éducation. Le troisième point a porté sur les différentes articulations de sa thèse. Le quatrième point a fait mention des motivations de sa thèse. Quant au cinquième point, il a été question de l'examen de la méthode de recherche. Le sixième point a traité de la philosophie personnaliste mouniérienne en rapport avec l'activité éducative et la question de la complexité existentielle d'aujourd'hui. Et enfin, le septième point a examiné les limites du personnalisme mouniérien et de sa philosophie de l'éducation. En commençant à présenter le Sitz im Leben, autrement dit le contexte rédactionnel de la philosophie mouniérienne, l'abbé Gislain a relevé: «La société moderne, après la Révolution française et les deux guerres

mondiales, s'est caractérisée par un processus de déshumanisation. Marquée par l'individualisme matérialiste, le parlementarisme démocratique et le capitalisme financier, cette société ne promouvait ni la centralité de l'homme, ni sa dignité. Le bonheur comme but ultime de l'homme était de moins en moins poursuivi. Dans une perspective de reconstitution humaine ayant pour but une société personnaliste et communautaire, E. Mounier a développé une philosophie qui peut permettre une communion existentielle». En revanche, il a été relevé que la problématique mouniérienne de l'éducation concerne la personnalisation de l'alter ego et de l'environnement. C'est pourquoi, en remettant en cause les pratiques éducatives qui ne privilégient que l'éducation objective, le philosophe grenoblois défend l'éducation subjective ou l'éducation du cœur pour promouvoir l'Être ou la Vérité dans l'existence humaine. Aussi, convient-il de signaler que la recherche de cette personnalisation passe aussi par l'éducation artistique et musicale.

La thèse de l'abbé Gislain s'articule en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, il présente le paradigme E. Mounier entre la vie et l'œuvre: fondement de l'émergence d'une philosophie existentielle et humaniste. Dans le deuxième chapitre, l'abbé Gislain aborde le thème du personnalisme communautaire, aspects fondateurs et anthropologiques. Dans le troisième chapitre, il fait mention de la dimension éducative mouniérienne comme reflet du personnalisme. Enfin, avec le quatrième chapitre, il évalue l'application d'une philosophie de l'éducation personnaliste à l'époque actuelle. Le choix du thème de cette thèse doctorale est motivé par la recherche d'une formation du cœur humain, par l'éducation à

l'humanisation de la société. Et l'abbé Gislain a mené à bien cette recherche doctorale, en optant pour la méthode herméneutique qui nécessite, pour bien comprendre Emmanuel Mounier, une connaissance attentive de l'histoire socio-politique du monde dans lequel il a vécu et de ceux qui l'ont inspiré jusqu'à l'avènement de la revue Esprit. Aussi, l'impétrant a également recouru à la méthode historico-critique. Tout ceci l'a aidé à appréhender la philosophie personnaliste mouniérienne, en relation avec l'activité éducative et l'aujourd'hui, en proie, à la dynamique de la complexité existentielle.

point de vue dans le concert des philosophies et a fait des propositions concrètes, loin des idées chimériques, calfeutrées dans un pur jeu d'idées. Il nous faut souligner quelques difficultés que l'abbé Gislain a connues. D'abord, l'apprentissage, en un temps record, de la langue de Dante Alighieri, en l'occurrence l'Italien. L'abbé a nonobstant présenté et défendu sa thèse en italien; sans oublier les réponses aux questions. Ensuite, la pandémie COVID-19 qui a fortement secoué l'Italie. Ceci a énormément freiné la recherche académique. Enfin, cette thèse avait été initialement



Le nouveau docteur entouré des membres du jury

Par ailleurs, l'abbé Gislain a su déceler les limites du personnalisme de Mounier et de sa philosophie de l'éducation. Cela étant, l'impétrant a apporté son

dirigée par le Professeur Carlo Nanni qui, malheureusement, a été appelé par le Seigneur, avant la fin de la rédaction textuelle. Un autre accompagnateur a donc été affecté pour accompagner l'abbé Gislain. Il s'agit de la Professeure Cristiana Freni qui contraindra l'impétrant à revoir tout son projet de thèse de doctorat pour être en harmonie avec

sa nouvelle accompagnatrice, sous peine de passer à la guillotine massacrante du jury, lors du rendez-vous du donner et du recevoir. Malgré toutes ces difficultés liées à toute œuvre humaine, l'abbé Gislain Rodrigue Dibansa, après une série de question-réponses qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, a été déclaré Docteur en Philosophie de l'Éducation, par les membres du Jury composé de: Mauro Mantovani (président), Cristiana Freni (directrice), Luiz Roson (deuxième directeur), Conti Tiziano (assesseur). La communauté congolaise a été fortement représentée à cette thèse doctorale de l'abbé Gislain. Dans l'assistance, on pouvait noter la présence de l'abbé Séraphin Koualou Kibangou, vicaire épiscopal des prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville vivant en Occident, l'abbé Wilfrid Bikouta, président de la Fraternité congolaise de Rome, l'abbé Éric Béranget Nsonde, en mission pastorale dans le diocèse d'Arezzo (cousin du nouveau docteur) et d'autres prêtres, des consacrés et laïcs congolais évoluant en Italie. Nous ne pouvons pas ne pas faire mention de la présence de Don Stefano Matricciani, curé de la paroisse Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, à Piazza Ves-covio, où l'abbé Gislain exerce son ministère pastoral, selon les dispositions du canon 545§1 du Code de Droit Canonique en vigueur. Il sied de noter in fine que l'abbé Gislain est membre de la Société francophone de philosophie de l'éducation (SOPPHIED) et de l'Association des amis d'Emmanuel Mounier.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUMOU
Secrétaire des prêtres de Brazzaville en Italie.

COMMEMORATION

La Toussaint, une fête catholique

La Toussaint est une fête catholique célébrée le 1^{er} novembre et au cours de laquelle l'Eglise honore tous les saints connus et inconnus. La célébration liturgique commence aux vêpres le soir du 31 octobre et se termine à la fin du 1^{er} novembre.

Comme son nom l'indique, la Toussaint est la fête de tous les saints. Chaque 1^{er} novembre, l'Eglise honore ainsi la foule innombrable de ceux et celles qui ont marqué de quelle que manière que ce soit l'histoire de l'Eglise de leur époque respective. La Toussaint se célèbre la veille du jour de la commémoration des fidèles défunts le 2 novembre où l'on prie pour les morts. Cette conviction qui était déjà celle du Synode des Apôtres au Ve siècle s'enracine dans une pratique populaire bien antérieure. La Toussaint est la fête de tous

les saints qu'ils soient connus ou inconnus. C'est une fête d'obligation célébrée en l'honneur de tous les saints qui n'ont pas été canonisés.

Et la commémoration des morts? La fête de la Toussaint est inséparable du jour de prière pour les défunts que l'Eglise commémore le 2 novembre. La commémoration de tous les fidèles défunts appelée aussi jour des morts est une célébration qui dans l'Eglise a lieu le lendemain de la fête de la Toussaint, selon le rite romain. La commémoration des morts est le complément de la fête de



la Toussaint. Toussaint et commémoration des fidèles chrétiens défunts sont essentiellement d'essence catholique. L'Eglise catholique, fidèle à sa Tradition, poursuit le culte des

saints et la prière en faveur des morts. A noter qu'en liturgie, la Toussaint est une solennité et non une fête.

Gislain Wilfrid BOUMBA

(Suite de la page 8)

et suivi cette voie. S'il s'est fait pauvre pour nous, alors notre vie elle-même en est illuminée et transformée, et acquiert une valeur que le monde ne connaît pas et ne peut donner. La richesse de Jésus c'est son amour qui ne se ferme à personne et va à la rencontre de tous, en particulier de ceux qui sont marginalisés et privés du nécessaire. Par amour, il s'est dépouillé et a assumé la condition humaine. Par amour, il est devenu un serviteur obéissant, jusqu'à mourir et mourir sur la croix (Cf. Ph 2, 6-8). Par amour, il s'est fait «le pain de vie» (Jn 6, 35), afin que personne ne manque du nécessaire et puisse trouver la nourriture qui nourrisse pour la vie éternelle. Encore de nos jours, il semble difficile, comme ce l'était alors pour les disciples du Seigneur,

d'accepter cet enseignement (cf. Jn 6, 60); mais la parole de Jésus est claire. Si nous voulons que la vie l'emporte sur la mort et que la dignité soit délivrée de l'injustice, le chemin c'est le sien: il consiste à suivre la pauvreté de Jésus-Christ, partageant la vie par amour, rompant le pain de son existence avec les frères et sœurs, en commençant par les derniers, ceux qui manquent du nécessaire, pour que l'égalité soit faite, pour que les pauvres soient délivrés de la misère et les riches de la vanité, toutes deux sans espérance. 10. Le 15 mai dernier, j'ai canonisé Frère Charles de Foucauld, un homme qui, né riche, a tout abandonné pour suivre Jésus et devenir avec lui pauvre et frère de tous. Sa vie d'ermite, d'abord à Nazareth puis dans le désert saharien, faite de silence, de prière et de partage, est un témoignage exemplaire

de pauvreté chrétienne. Il nous sera bon de méditer ses paroles: «Ne méprisons pas les pauvres, les petits; non seulement ce sont nos frères en Dieu, mais ce sont ceux qui imitent le plus parfaitement Jésus dans sa vie extérieure: ils nous représentent parfaitement Jésus, l'Ouvrier de Nazareth. Ils sont les aînés parmi les élus, les premiers appelés au berceau du Sauveur. Ils furent la compagnie habituelle de Jésus, de sa naissance à sa mort. Honorons-les, honorons en eux les images de Jésus et de ses saints parents [...]. Prenons pour nous [la condition] qu'il a prise pour lui-même [...] . Ne cessons jamais d'être en tout pauvres, des frères des pauvres, des compagnons des pauvres, soyons les plus pauvres des pauvres comme Jésus, et comme lui, aimons les pauvres et entourons-nous d'eux»¹. Pour Frère Charles,

ce ne furent pas seulement des mots, mais un style de vie concret l'amenant à partager avec Jésus le don même de la vie.

Que cette 6^e Journée Mondiale des Pauvres devienne une occasion de grâce pour faire un examen de conscience personnel et communautaire et nous demander si la pauvreté de Jésus-Christ est notre fidèle compagne de vie.

Rome, Saint-Jean-du-Latran, 13 juin 2022, Mémoire de saint Antoine de Padoue.

FRANÇOIS

Note:

¹ Méditation n° 263 sur Lc 2, 8-20: C. de Foucauld, La Bonté de Dieu. Méditations sur les saints Évangiles (1), Nouvelle Cité, Montrouge 1996, pp. 214-216.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

- Du Mardi 8 au Vendredi 11 février 2022: Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouessou;
- Dimanche 13 février 2022: Ordination épiscopale de Mgr Gé-lase Armel Kema, nouvel Evêque de Ouessou; à Ouessou
- Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022: Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
- Samedi 30 avril 2022: Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
- Dimanche 1^{er} mai 2022: Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville;
- Du 17 au 24 juillet 2022: Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;
- Dimanche 31 juillet 2022: Ordination épiscopale de Mgr Toussaint Foumanet-Goma, à Dolisie;
- Du Dimanche 24 juillet au dimanche 31 juillet 2022: Assemblée Plénière du SCEAM, à Accra-Ghana ;
- Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022: 51^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire général de la CEC

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les marques de sympathie et de solidarité reçues lors du décès le 5 octobre 2022 à Pointe-Noire de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante: Mme BOUITI née Claire MILANDOU, L'abbé Armel Prosper Bouiti, prêtre du diocèse de Kinkala en mission en France, ses frères et soeurs ainsi que toute la famille remercient très sincèrement, les amis et connaissances, de s'être unis à eux pendant cette épreuve. L'inhumation a eu lieu le 15 octobre 2022, au cimetière de Vindoulou.

Que chacun trouve, ici, l'expression de notre profonde reconnaissance!



ANNONCES



ECOLE CANADIENNE DE MANAGEMENT
Agréée au N°0233/MES-CAB-DGESUP





TARIFS D'INSCRIPTION 2022-2023

Pour le cycle Licence
Frais d'inscription : 50.000 FCFA

Pour le cycle Master
Frais d'inscription : 75.000 FCFA

Pour les Certificats
Frais d'inscription : 50.000 FCFA

NB : Accès à la bibliothèque : 5.000 FCFA
Frais d'examen : 20.000 FCFA

Tous nos diplômes sont délocalisés de nos partenaires du réseau 

Autres partenaires








LICENCES PROFESSIONNELLES
Nos Bachelors en partenariat avec la FEDE

- Comptabilité Contrôle Audit
- Gestion Commerciale et Marketing
- Gestion Transport et Logistique
- Gestion des Ressources Humaines
- Qualité Hygiène Sécurité Environnement

MASTERS PROFESSIONNELS
Nos Masters en formation continue en partenariat avec la FEDE

- Audit Contrôle Fiscalité
- Comptabilité et Finance
- Gestion de la Qualité et des Opérations
- Supply Chain Management
- Fiscalité et droit des affaires

DOSSIER A FOURNIR

- Un extrait d'acte de naissance
- Quatre photos (4x4) couleur
- Une attestation du Bac ou la page d'admission pour le cycle Licence
- Une attestation de licence pour le cycle Master
- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général

CERTIFICATS PROFESSIONNELS

- Gestion d'Entreprise
- Gestion des Ressources Humaines
- Gestion des Opérations et de la Production
- Gestion Financière
- Marketing Digital
- Fiscalité des Entreprises
- Intelligence Emotionnelle
- Audit des Coûts pétroliers
- Gestion du risque de fraude et de corruption
- Investigation Antifraude et Anticorruption
- Lutte anti-blanchiment d'argent
- Communication
- Bureautique (Pack office Microsoft)
- webdesign

Nos contacts:
05 598 24 90 / 06 682 70 00
centre ville de Pointe-Noire, immeuble ex consulat du Sénégal en diagonale de TCHICAYA primaire



ecam
Ecole Canadienne de Management
Business School



Rentrée Académique 2022-2023
Journées portes ouvertes
Venez nombreux assister à nos séminaires académiques avec nos partenaires.
Du 02 -05 novembre 2022 à partir de 8h30

NB : Entrée libre

Lieu : Centre-ville de Pointe-Noire, immeuble ex consulat du Sénégal en diagonale de TCHICAYA Primaire.

Nos contacts
05 598 24 90 / 06 682 70 00 



Christo KIMINOOU
Business Manager MTN



Thierry LOREL
DG - SGC



Delbert NGAMELLA
Consultant - ACONOO



Crasmer BATILA-NZEMBA
Responsable Fiscalité Groupe-BOLLORE



Jean Paul MAYIMA
DAAC - ECAM



Emmanuel BEYINA
Responsable vente BRALICO



ecam
Ecole Canadienne de Management
Business School



Rentrée Académique 2022-2023
Journées portes ouvertes
Venez nombreux assister à nos séminaires académiques avec nos partenaires.
Du 02 -05 novembre 2022 à partir de 8h30

NB : Entrée libre

Lieu : Centre-ville de Pointe-Noire, immeuble ex consulat du Sénégal en diagonale de TCHICAYA Primaire.

Nos contacts
05 598 24 90 / 06 682 70 00 



Jules Rocky EMOUNOU
Chef de service GUOT



Laetitia FRANÇOIS
Juriste, Aulrice sociale- DAMETIS



Stevy NZENZA KONDE
Expert Comptable



Armelia ITOUA
Cadre Marine Marchande

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE				REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progress	
				ANNONCE LEGALE N°409/2022/BZ-C INSERTION LEGALE	
Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants:					
N°	N° de Réquisitions	Références Cadastres	Quartiers	Arrs / Dépt	Requérants
01	29099 du 25-08-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 193,64m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	NDAYISENGA MANISHIMI Jean Léonard
02	15083 du 19-10-16	Sect B, bloc 111 ; Pile 10 ; Sup : 392,00m2	QUARTIER IPOMBO (OWANDO)	CUVETTE	IPEMBA Guy Blaise
03	19503 du 24-09-18	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 1.517,50m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	ONANGA née MBOSSI Alphonsine
04	27294 du 18-06-21	Sect C, bloc 38 ; Pile 5 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER 12 STADE	POOL	BOWANGO Meschac Nickson
05	28857 du 04-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 341,59m2	19, RUE PAUL MBANEYA (QUARTIER 712 ITSALI)	7-BZV	SINALD-LOLO Michelle
06	15082 du 19-10-16	Sect B, bloc 111 ; Pile 9 ; Sup : 883,29m2	QUARTIER IPOMBO (OWANDO)	CUVETTE	TOURE Mamadi et TOURE Salahina
07	22070 du 22-08-20	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 10.800m2 soit 1ha80a00ca	VILLAGE YIE	POOL	KISSANGUI NGBA Cyprien
08	29195 du 15-09-22	Sect P13, bloc 131 ; Pile 10bis ; Sup : 129,52m2	63BIS, RUE LOUALOU	5-BZV	DINGA Destin César
09	29192 du 15-09-22	Sect J, bloc 06 ; Pile 6bis ; Sup : 119,75m2	CASE J-045V (SOPROGI)	4-BZV	BIENDO Maurice
10	29094 du 24-08-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 360,00m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	ONKO-NINA Marius Franchel
11	29235 du 26-09-22	Sect P9, bloc 10 ; Pile 20 ; Sup : 217,365m2	73BIS, RUE OWANDO	5-BZV	OBOUNGA TOMA Franch Djenane
12	29189 du 15-09-22	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 410.992,13m2 soit 41ha09a92ca	VILLAGE ONDABA (TERRE MPAH)	GAMBOMA	SCI ACACIA
13	26895 du 10-03-21	Sect BD4, bloc 65 ; Pile 1 ; Sup : 405,86m2	43, RUE EMONAYA	9-BZV	LEMBOUFE
14	29002 du 28-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3.448,46m2	QUARTIER EKOLA (BOUNDJI)	CUVETTE	SINGHA Aimé Klébert
15	29089 du 22-08-22	Sect BD3, bloc 56 ; Pile 31 ; Sup : 312,23m2	RUE ATELY (QUARTIER 903 MATARI)	9-BZV	KAMPA Ulrich
16	29127 du 05-09-22	Sect P14 (ex.P/16), bloc 70 ; Pile 16 (ex.56bis) ; Sup : 182,95m2	56BIS, RUE KINTELE	6-BZV	MVOUO MBISSA Dana Richelle
17	29228 du 22-09-22	Sect P11, bloc 130 ; Pile 17 (ex.1760) ; Sup : 358,15m2	1760, RUE MAKOKO BIS	5-BZV	ITOUA Antony Gervais Beni Pixil
18	29121 du 02-09-22	Sect BS, bloc 49 ; Pile 14 ; Sup : 411,23m2	233, RUE OKOYO (QUARTIER MBOUALE)	6-BZV	AKONDZO IBOUYE Germain
19	29145 du 07-09-22	Sect AN, bloc 136 ; Pile 2 ; Sup : 417,80m2	15, RUE DJIRI (QUARTIER LA POUDERIERE)	4-BZV	MVOUENDE Daniel Habib
20	28595 du 08-22	Sect P9, bloc 141 ; Pile 04 ; Sup : 310,04m2	73, AVENUE BOUETA MBONGO	5-BZV	Succession KOU PASSA Gabriel
21	29143 du 07-09-22	Sect P4, bloc 49 ; Pile 03 ; Sup : 493,23m2	72, RUE DJAMBALA	4-BZV	GANDHOU SYERENGOUE Marie Madeleine
22	29285 du 11-10-22	Sect BF, bloc 144 ; Pile 33 ; Sup : 307,92m2	37, RUE NDZALATSIE	9-BZV	IFOKO Jonas
23	28579 du 28-04-22	Sect P11, bloc 75 ; Pile 07bis ; Sup : 156,05m2	1456BIS, RUE NGABE	5-BZV	ESSEREKE Mathias
24	29111 du 30-08-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 425,18m2	QUARTIER MAKABANILOU	9-BZV	OLESSONGO INIANGA Mariame
25	1121 du 15-01-15	Sect -, bloc -, Piles 2 et 9 ; Sup : 800,00m2	KINTELE	POOL	MAHOUNGOU Gatiene
26	29237 du 26-09-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 48.247,00m2 soit 4ha82a47	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	KWAMA MATITI Roger
27	19799 du 28-12-18	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 2.064,00m2	VILLAGE MATY CVII	POOL	FYLLA Michelle
28	29257 du 03-10-22	Sect P7, bloc 73 ; Pile 8 et 9 (ex.352 et 354) ; Sup : 659,96m2	354, RUE LOUOLO (Q. PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	ANGOSSIO KODRO Perpétue Ornella
29	28019 du 27-12-21	Sect F, bloc 60 ; Pile 03 ; Sup : 500,00m2	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER BONGA)	CUVETTE	LOEMBET TATY Bienvenu Lionel
30	27825 du 05-11-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 360,00m2	QUARTIER LIFOUA	POOL	DEKAMBI MAVOUNGOU Ulrich Michaël
31	21813 du 06-07-20	Sect CI, bloc 56 ; Pile 1 ; Sup : 407,56m2	RUE PASTEUR (EX. RUE PEMBELE)	9-BZV	OBOULA AYOUROTO Mireille Claudine
32	29155 du 08-09-22	Sect P4, bloc 99 ; Pile 18 ; Sup : 345,90m2	18, RUE MBOKOS	3-BZV	SYLLA Kadiatou
33	28892 du 11-07-22	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 12.000,00m2	QUARTIER MPALA (NGO)	PLATEAUX	AFRICA OIL & GAS CORPORATION « AOGC »
34	28116 du 20-01-22	Sect P5, bloc 88 ; Pile 07 (ex.5) ; Sup : 374,34m2	59, RUE BANDZAS	3-BZV	Descendants ILOY Geneviève
35	29251 du 29-09-22	Sect J, bloc 50 ; Pile 2 ; Sup : 112,79m2	31, AVENUE DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPES	4-BZV	LEMA André
36	29066 du 18-08-22	Sect P9, bloc 22 ; Pile 17 ; Sup : 356,01m2	55, RUE MABIROU	5-BZV	SKAIKI Fadi
37	29203 du 19-09-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 756,60m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	OBEYI Chanie Audrey
38	19230 du 27-02-18	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	ONDZIE ICK Christe Véronica
39	29225 du 22-09-22	Sect P10, bloc 47 ; Pile 16 (ex. 17) ; Sup : 419,52m2	119, RUE KIKOUMBA	5-BZV	OSSIE Wilfrid Anthony
40	29262 du 04-10-22	Sect AT, bloc 24 ; Pile 06 ; Sup : 406,78m2	10, RUE MAMPOUYA BENJAMIN	4-BZV	MGAMI Damas Simplicie
41	29261 du 04-10-22	Sect BD2, bloc 13 ; Pile 13 ; Sup : 520,34m2	01, RUE MOUMBELO MATARI (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	NGAMI Damas Simplicie
42	27089 du 30-04-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 6.117,62m2	QUARTIER LIFOUA	POOL	OBENZELE Alphonsine
43	29248 du 28-09-22	Sect PA, bloc 17 ; Pile 05 (ex.116) ; Sup : 385,12m2	116, RUE MATSIONA NZOULOLO (BATIGNOLLES)	4-BZV	BOUANGA DONGUI Mickaël Carlo Jubien
44	29120 du 02-09-22	Sect P15, bloc 16 ; Pile 10 ; Sup : 209,59m2	71, RUE MALOUKOU	6-BZV	Enfants OMBELI
45	29204 du 19-09-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	ONDOUA OYABOUM Francelle

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2022

**Stéphane BONGHO- NOUARRA,
15 ans après!**

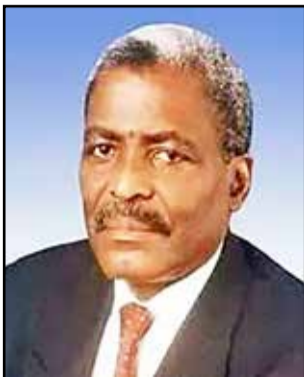
Par Grégoire LEFOUOBA
Professeur Titulaire des Universités
Ancien Ministre

7 Octobre 2007 de tous les vents qui ravagent les cœurs et encensent le pouvoir du souvenir. Le ciel voit tout et en retour nous le voyons. Telle est la mystique du souvenir dans les cœurs des gens qui nous ont aimés, qui nous ont quittés. Comment oublier les deux faces de la vie qui sont tristesse et joie?

La tristesse nous est im- posée, tandis que la joie est une création distinc- tive. Devrons-nous retenir la tristesse ou le contraire?

Je pense qu'il est utile de ne retenir que ce dont on est la cause, c'est-à-dire la joie. Stéphane nous a inventée la joie de vivre par son allure, et surtout par la puissance de son verbe et l'élégance que lui produisait sa taille. Le verbe haut et le propos per- tinent traduisaient le regard qu'avait Stéphane de la vie. Si les manières sociales sont un trait qui distingue un homme des autres, l'on peut dire simplement que Stéphane était l'incarnation de vivre dans la beauté et d'en offrir aux autres. Je ne sais quoi dire aujourd'hui pour arroser le jardin de mes souvenirs qui sont devenus orphelins de tes pas. Seulement, il me revient la résolution de dire du premier

Premier Ministre de l'ère démocratique qu'il est la syn- thèse de l'évolution du Congo dans son effectivité totale. Le nom de Stéphane se déclame et on le chante, car il doit puissamment sonner comme la cloche du matin pour rutiler comme le sabre au soleil. Il y a des personnes sur cette terre qui ne s'effaceront qu'avec la dernière goutte de sang des leurs. Tel est le destin des hommes dont la vie aura été bienveillante, loin des trois bassesses de l'âme qui sont amertume, envie et ressentiment. Il nous reste la légende de son sourire pour recycler la joie qu'il continue de nous procurer. Enterré le 23 octobre 2017, il a eu droit devant le Pré- sident de la République,



Stéphane Bongho-Nouarra

Denis Sassou Nguesso, à l'hommage national au palais des congrès et l'éloge avait été prononcé par Grégoire Lefouoba, ancien ministre de son Gouvernement sous le Pr. Pascal Lissouba. Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui en ce mois de novembre dédié aux âmes défuntes, selon la tradition de l'Eglise catholique romaine et apos- tolique.

Pr Grégoire LEFOUOBA

**Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut s'abonner**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«GLOBAL NEW ENERGY SOLAR», en sigle «GNES» SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de Francs CFA: 20 000 000

Siège social: 109, Avenue Denis NGOMA, Immeuble Grain de Sénévé, Boîte postale: 4129
Nouvelle adresse: 100, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble HANKIRA II, Appartement 101
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2020-B14-00003

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MISE A JOUR DES STATUTS

I-Suivant Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société «GLOBAL NEW ENERGY SOLAR», en sigle «GNES» tenu en date à Pointe-Noire du 20 mai 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 04 octobre 2022, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 150/23, n° 6834; les Administrateurs ont pris les résolutions suivantes:
- Adoption du Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte;
- Adoption des Rapports du Commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- Adoption des conventions visées conformément à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA;
- Adoption de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- Adoption de l'indemnisation allouée aux Administrateurs et du différé de paiement de ladite indemnisation;
- Souscription du Contrat de travail à durée indéterminée du Directeur Général, Monsieur Serge Bienvenu MAKAYA;
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes;
- Adoption de la poursuite des activités;
- Transfert du siège social et adoption des nouveaux statuts;
- Pouvoirs en vue des formalités.

II- Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte de la société «GLOBAL NEW ENERGY SOLAR», en sigle «GNES», tenue en date du 20 mai 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, 04 octobre 2022, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 150/24, n° 6835; Les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:
*Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire:

- Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 mai 2022;
- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte;
- Approbation des rapports du Commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- Approbation des conventions visées conformément à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- Approbation de l'indemnisation allouée aux Administrateurs et du différé du paiement de l'indemnisation;
- Souscription du Contrat de travail à durée indéterminée du Directeur Général, Monsieur Serge Bienvenu MAKAYA;
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes;
- Approbation de la continuité de l'activité de la société;
*Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire:
- Transfert du siège social et adoption des nouveaux statuts;
- Pouvoirs en vue des formalités.
Mention modificative au RCCM effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur sous le n°CG-PNR-01-2022-D-01034

Fait à Pointe-Noire, le 25 octobre 2022.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«CONGO EXPLORATION AND PRODUCTION COMPANY»

En sigle «C.E.P.C-SA»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social de Francs CFA: 50 000 000

Siège social: 100, avenue Marien NGOUABI, Immeuble HANKIRA 02, Boîte postale: 5388,
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2014-B14-00160

CESSIONS D' ACTIONS - MISE A JOUR DES STATUTS

I-Aux termes du Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société dénommée «CONGO EXPLORATION AND PRODUCTION COMPANY», en sigle «C.E.P.C-SA», tenu en date à Pointe-Noire du 12 juillet 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 04 octobre 2022, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 192/2 n° 0996; les Administrateurs ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation du projet du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire;
- Arrêté des comptes de la société de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022;
- Proposition d'affectation du résultat des comptes de la société;
- Agrément des cessions d'actions;
- Adoption de l'indemnisation allouée aux Administrateurs;
- Mise à jour des statuts de la société;
- Investissements dans les entreprises promues par les jeunes Congolais;
- Investissements immobiliers;
- Convocation et fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2022;
- Pouvoirs pour les formalités.

II-Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la société «CONGO

EXPLORATION AND PRODUCTION COMPANY», en sigle «C.E.P.C-SA», tenue en date à Pointe-Noire du 20 juillet 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 04 octobre 2022, enregistré à Pointe-Noire sous folio 192/4 n°0998; les résolutions suivantes ont été prises par les actionnaires:
- Approbation des comptes de la société au 30 juin 2022;
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes de leur mandat pour ledit exercice;

- Affectation du résultat des comptes intermédiaires au 30 juin 2022;
- Cessions d'actions de Monsieur Gervais BOUITI-VIAUDO;
- Approbation des projets d'investissements;
- Mise à jour des statuts de la société;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Mention modificatives effectuées au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur, sous le n° CG-PNR-01-2022-D-01037.

Fait à Pointe-Noire, le 25 octobre 2022.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

World Health Organization
Regional Office for Africa



Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organizaçao Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence :
Favor citar a referencia:

13 Octobre 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRES : RFP/AFRO/046/2022

Titre – GESTION COMPLETE EN SOUS TRAITANCE DE LA CAFETERIA CENTRAL DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS ET NOTAMMENT LE SERVICE DE RESTAURATION ET DE TRAITEUR

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessous :

N°	Titres de l'appel d'offre	Lien UNGM
RFP/AFRO/046/2022	GESTION COMPLETE EN SOUS TRAITANCE DE LA CAFETERIA CENTRAL DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS ET NOTAMMENT LE SERVICE DE RESTAURATION ET DE TRAITEUR	https://www.ungm.org/Public/Notice/184629

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme <https://www.ungm.org/> sous les références inscrites dans le tableau ci-dessus ou sur demande à l'adresse afroafrbids@who.int

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le **10 novembre 2022 à 14 h00 (heure de Brazzaville)** à l'adresse suivante : afroafrbids@who.int. Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afroafrbids@who.int (utiliser la référence y afférentes. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

SANTE

Mettre en pratique les nouvelles dispositions de la Convention de Minamata sur le mercure

L'association Action pour l'environnement et le développement (AED) présidée par le Dr Eugène Loubaki, a organisé le 21 octobre dernier un atelier d'information et de sensibilisation sur les méfaits des amalgames dentaires et des nouvelles dispositions de la convention de Minamata sur le mercure à l'intention des dentistes de Pointe-Noire.

C'est Léon Paul Tchianika, chef de service administratif, financier et du personnel à la direction départementale de la Santé qui a ouvert les travaux de cet atelier. Eugène Loubaki a rappelé que Minamata, est une ville japonaise qui a connu une catastrophe écologique due à la pollution au mercure de la chaîne alimentaire des pêcheurs, ayant occasionné une maladie neurologique appelée maladie de Minamata. De cette catastrophe est né un accord juridique dénommé Convention de Minamata sur le mercure, adoptée le 19 janvier 2013 et entrée en vigueur le 16 août 2017.

Le Congo a signé cette convention le 8 octobre 2014 et l'a ratifiée le 6 août 2019. Elle a pour

objectif de protéger la santé humaine et l'environnement des émissions anthropiques du mercure et des composés de mercure. Après son adoption, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a élaboré un document: Planification stratégique pour la mise en œuvre des articles liés à la santé de la convention de Minamata sur le mercure. Cette convention précise que les ministères de la santé devraient fournir des orientations pour l'arrêt progressif de l'utilisation des amalgames dentaires. De nombreux pays occidentaux ont déjà interdit l'amalgame dentaire chez les enfants de moins de 15 ans, les femmes enceintes et les femmes allaitantes, compte tenu des effets dommageables du mercure sur les jeunes enfants qui sont



Les participants à la fin de la rencontre

particulièrement vulnérables. Dans le cadre de son projet de plan d'action mondial sur la santé bucco-dentaire d'ici 2023, l'OMS entend adopter trois dispositions proposées par la société civile: mettre en œuvre le nouvel amendement de la convention en mettant fin aux amalgames pour les enfants, les femmes enceintes et les femmes allaitantes sur une période de cinq ans (2022-2027); arrêter le commerce des

amalgames et leur déchargement vers l'Afrique, a dit le Dr Loubaki.

Les participants ont suivi quatre communications portant sur la convention de Minamata. Après les échanges, ils ont décidé de mettre en pratique les nouvelles dispositions de la convention pour le bien-être de l'homme et de son environnement.

Equateur Denis NGUIMBI

FONDS COVID-19

La CNTR veut voir clair

A l'issue de sa deuxième session ordinaire tenue du 18 au 27 octobre 2022 à Brazzaville, la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) entend intensifier ses enquêtes dans les administrations publiques, particulièrement, les structures bénéficiaires des fonds COVID-19. Joseph Mana Fouafoua, président de cette institution a relevé la nécessité de se redynamiser pour plus d'efficacité dans le combat pour la bonne gouvernance des ressources publiques.



Joseph Mana Fouafoua (2^e de g. à d.) au 1^{er} plan posant avec les commissaires

Désormais membre du Forum des inspections d'Etat d'Afrique (FIGE) et d'institutions assimilées, la CNTR veut se maintenir à la hauteur des missions qui lui ont été assignées.

En deux ans d'exercice, l'institution a mené des enquêtes diagnostics et une mission d'information qui ont révélé d'innombrables irrégularités dans la gestion des ressources publiques. Les ministères des enseignements et les structures bénéficiaires des fonds COVID-19 sont visés par ces enquêtes.

A l'issue de ces assises, les membres de la CNTR ont résolu de poursuivre leurs missions d'audit au sein des ministères ciblés et de suivre la production régulière des états et rapports financiers par tous les départements ministériels bénéficiaires des fonds COVID-19 et fonds national de solidarité.

Ils ont décidé de veiller au transfert à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA) des dettes liées aux dépenses de la COVID-19. Pour cela, ils se sont donnés six mois pour atteindre ces objectifs.

Le succès de ces missions nécessitera de conduire en profondeur des changements radicaux, afin de rester à l'avant-garde du combat visant à corriger les dysfonctionnements dans la gestion des ressources du pays, a indiqué Joseph Mana Fouafoua.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

LA CAMPAGNE «WE SEE AFRICA»

Une jeunesse engagée dans la protection de la biodiversité

Officiellement lancée en République du Congo le vendredi 28 octobre 2022, lors de la conférence de presse animée par Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne (UE), la campagne «We See Africa» est une campagne mondiale de communication visant à célébrer l'impact positif du partenariat unique entre l'Afrique et l'UE.



Giacomo Durazzo pendant la conférence de presse

La campagne «We See Africa» s'étend dans cinq pays: le Congo, le Cameroun, la Tanzanie, le Nigéria et l'Ouganda. Elle vise la protection et la conservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. La campagne s'étalera sur trois mois a dit l'ambassadeur de l'Union européenne. M. Armel Seri de la société AG Partners a mis en lumière le parcours de l'héroïne de la campagne. Bien que le programme croit en un leadership féminin fort, l'Union européenne a soutenu l'initiative et le courage d'Esther Nkoussa, assistante de

recherche au camp de Mondika au cœur du parc national de Nouabalé-Ndoki en fournissant les fonds et les ressources nécessaires pour poursuivre le travail d'inversion du changement climatique, car la valeur des forêts s'étend bien au-delà des frontières du Congo. «We see Africa» sensibilise les jeunes sur le milieu naturel environnant par le biais des créatrices de contenus Nestélia Forest et Jessy B. Elles relaient

les informations en les faisant véhiculer à travers leur musique sur leurs comptes réseaux sociaux afin de porter plus loin possible la campagne durant les trois mois de son déploiement. M. Clément Kolopp de la société Wildlife conservation society (WCS) qui emploie Esther, a affirmé que cette campagne touche tous les secteurs d'activités et pour mesurer l'impact de cette campagne, «il va falloir faire des essais pilotes. La stra-

tégie pour toucher un plus grand nombre de personnes est d'aller vers les communautés pour être en contact direct avec elles».

Gaëlla GOMA (Stagiaire)

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire
Titulaire d'un office sis à Brazzaville,
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Enceinte SO.PE.CO
En face de CONGO Télécom,
Centre-ville, République du Congo.
Boite Postale: 1444; Tél. 00(242) 222.81.04.20 / 04.423.14.44.

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE

«NECY SERVICES»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 FCFA
Siège social à Pointe-Noire
République du Congo

Suivant acte authentique reçu en date à Brazzaville du 22 septembre 2022 par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire Centre le 05 septembre 2022, sous folio 165/3 N° 7347, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Objet: La société a pour objet tant sur l'étendue du territoire de la République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Conseil en relations publiques et communication et assistance opérationnelle aux entreprises et autres organisations;

- La création d'objets de communication visuelle, éléments graphiques, sites web ou applications mobiles...;

- Toutes prestations de service en informatique, vente, achat, dépôt de matériel informatique, installation réseaux, maintenance et formation aux logiciels et à l'outil informatique;

- Prestation multi-services, entretien, nettoyage et désinfection de tous locaux commerciaux, industriels et d'habitation, et tous petits travaux;

- Installation et maintenance des installations d'éclairage public et extérieur;

- Gestion de la maintenance technique d'un parc immobilier, formation aux métiers de l'immobilier social;

- Expertise et conseil au montage des projets des logements sociaux;

- La vente des véhicules automobiles neufs ou d'occasion pour transport des personnes;

- La vente des véhicules spéciaux, ambulances, minibus...;

- Tous travaux de bâtiment intérieur et extérieur, construction, réfection et démolition;

- Commerce général des matériaux de construction; Quincaillerie

- Import-Export.

La société peut en outre accomplir, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Dénomination: La société a pour dénomination: NECY SERVICES.

Siège social: Le siège est fixé à Pointe-Noire au numéro 35 de la rue Kinkanga, quartier Socoprise Km4, Arrondissement 1 E.P. Lumumba.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Capital: 1.000.000 FCFA, divisé en 100 actions de 10.000 FCFA chacune, toutes de même catégorie.

Administration: Monsieur GOUANDZOLO Bienvenu Du jardin est nommé aux fonctions de Gérant.

Dépôt légal : Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 07 septembre 2022

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-PNR-01-2022-B13-00175.

Pour insertion légale

Me Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

Maître Talitha Emma Sarah MALONGA, Notaire
Elisant domicile en l'Etude de Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire titulaire d'un Office à Brazzaville
Sis au n°68 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, enceinte SOPECO, Centre-ville, face Congo Telecom,
B.P : 1444, Tél. 00242 06.481.46.10. / République du Congo

ENA

Société Anonyme

Avec Administrateur Général / Au capital de 50 000 000 FCFA
Siège social: Brazzaville / RCCM: CG/BZV/12 B 3669

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EDITIONS NUMERAIQUES AFRICAINES, en sigle «ENA» société anonyme avec Administrateur Général en date à Brazzaville du 30 septembre 2022, déposé au rang des minutes de Maître Talitha Emma Sarah MALONGA, Notaire à Brazzaville en date du 20 octobre 2022, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 13 octobre 2022 sous folio 188/3 numéro 4406, il a été décidé :

- la dissolution suivie de la liquidation de la société
- Nomination, pouvoirs et durée du mandat du

liquidateur; - Fixation du siège de la liquidation; - Pouvoirs pour formalité.
Dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 18 octobre 2022, enregistré sous le numéro 22 DA 170.
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 18 octobre 2022 sous le numéro M2/17-1008.

Pour Avis,

Maître Talitha Emma Sarah MALONGA
Notaire

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CANNE BLANCHE

Le Collectif Liloba a sensibilisé les voyants sur les pathologies conduisant à la cécité

La Journée internationale de la canne blanche est célébrée le 15 octobre de chaque année. Pour des raisons techniques, le Collectif Liloba (une organisation trans handicap) a procédé à la célébration de cette journée, en différé, jeudi 20 octobre dernier à Brazzaville. L'événement a été présidé par Emmanuel Batchi, coordonnateur du Collectif, avec la participation de Gustavine Louzolo, l'animatrice principale, sous la modération de Rodolphe Gassaye Mouandza.

La rencontre avait pour objectif de sensibiliser les voyants sur cinq pathologies pouvant conduire à la cécité. A cette occasion, des kits scolaires ont été remis aux enfants vivant avec handicap. Ainsi qu'aux enfants des parents membres du Collectif Liloba. Le kit était composé entre autres de sacs, de cahiers, des stylos, des crayons, des papiers bulls pour les non-voyants. Au cours de la sensibilisation, le coordonnateur du Collectif a plaidé pour que ceux qui ont encore leur vue, ne rejoignent pas les rangs des non-voyants. «Je vous en supplie, vous les voyants, ne venez pas chez nous. Restez chez vous», a-t-il lancé. Il justifie son propos par les souffrances qu'endurent ceux qui ont perdu la vue. «Ils dépendent toujours des autres. Surtout, s'ils sont sans

emploi, même les membres de la famille les abandonnent...ils deviennent une charge supplémentaire», selon lui. Les cinq pathologies pouvant conduire à la perte de la vue sont la cataracte (une opacité du cristallin) souvent à l'âge de 45 ans, le glaucome (la tension oculaire), la rétino-pathologie, l'onchocercose et le trachome. L'exposition au soleil, aux piqûres des insectes appelés "fourous", le tabagisme, les coups infligés aux enfants par la tête, les métiers comme la soudure, la menuiserie, etc. sont, entre autres, facteurs pouvant conduire à la perte de la vue. Il convient, pour toute personne pourvue de l'organe de vue, de régulièrement se faire dépister de ces cinq pathologies. Ne pas le faire «serait suicidaire», selon Emmanuel Batchi. Cette thèse corrobore celle de Gus-



Emmanuel Batchi et Gustavine Louzolo

tavine Louzolo qui exhorte les Congolais de se faire dépister... car le dépistage demeure le seul moyen efficace pour lutter contre la cécité. A travers cette campagne, le coordonnateur du Collectif Liloba (Parole), non-voyant, vue les proportions que prend la cécité en République du Congo, a voulu sortir de l'anonymat pour faire comprendre au Congolais voyant que «j'étais comme toi, toi aussi tu peux devenir comme moi», a-t-il conclu. Le Collectif Liloba, grâce à l'appui de ses partenaires, a procédé à la distribution des kits scolaires à cinquante

élèves handicapés constitués de: sans mélanines, handicapés moteurs, non-voyants et trisomiques. A cela s'ajoutent 25 kits remis aux femmes handicapées porteuses d'enfants issus des familles monoparentales. «Le monde appartient aux hommes, mais moi je suis une femme; le monde appartient aux valides, mais, je suis handicapée, car le temps presse accélérons la marche», a été le thème consacré à l'édition 2022 de la Journée mondiale de la canne blanche.

Marcellin MOUZITA

PRESSE

Une nouvelle chaîne audiovisuelle dans le paysage médiatique congolais

La chaîne de radio et télévision Kimbanguiste "Ratelki" vient de s'implémenter au Congo. Sa mise en service a eu lieu samedi 8 octobre 2022, au centre d'accueil et administratif Kimbanguiste, au Plateau des 15 ans à Brazzaville.



Le Bâtiment abritant la Ratelki

C'était au cours d'une cérémonie placée sous le patronage du ministre de la Communication et des médias Thierry Lezin Mougalla. En présence du chef spirituel de cette Eglise, le pasteur Simon Kimbangu Kiangani, de quelques membres du Gouvernement, des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication conduit par son vice-président Jean-Pierre Ngoma et de Mme Stella Mensah Sassou Nguesso, députée-maire de Kintélé, marraine du projet agropastoral de Koundzoulou, initié par cette Eglise, dans le district de Ngabé, département du Pool. La directrice générale de la chaîne Ratelki, Mme Ulrich Nkazi a présenté cette œuvre: «C'est depuis avril 2013 qu'a été construit le bâtiment de type R+1 qui abrite cette chaîne. Un bâtiment de 20 m de long et 10 m de large dont le rez-de-chaussée comprend trois bureaux administratifs et une salle de rédaction. A l'étage, nous avons une régie télévision avec un plateau pour les émissions et pour le journal; une régie pour les enregistrements avec une salle de montage audio, une salle de production, une cafeteria, une salle des émetteurs, une régie radio et un plateau pour les émissions, une salle de maquillage et quatre bureaux administratifs. La chaîne est équipée des installations techniques modernes avec un pylône métallique de 50 m de hauteur, quatre antennes dipôles de polarisation verticale, un paratonnerre, une lampe de signalisation, un émetteur radio de marque médiamat avec une puissance de 1000 W émettant sur une étendue de 100 Km2 et sur la fréquence modulée de 93.8 Mhz. Un émetteur télé de marque AB émettant sur canal 47 de la télévision numérique terrestre (TNT) avec une fréquence de 682 Mhz. Un émetteur diffuseur qui permet de loger au moins 22 chaînes. C'est donc une opportunité pour d'autres chaînes de télévision de loger leurs fréquences et de négocier des éventuels contrats de partenariat avec la Ratelki. Tous ces travaux ont été financés sur fonds propres des adeptes de cette Eglise grâce aux libéralités ou "nsinsani"», a-t-elle fait savoir.

Pascal BIOZI KIMINO

DISTINCTION

Augustin Nombo couronné pour son dévouement

Directeur général de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP) depuis 2018, Augustin Nombo a été récipiendaire d'un trophée, qui récompense son déploiement à la tête de la structure qu'il dirige voici plus de quatre ans. Le Club des artisans céramistes congolais a, à travers une cérémonie jeudi 13 octobre 2022, tenu à valoriser ce cadre qui chaque jour s'emploie à redonner les lettres de noblesse à cette maison qui autrefois faisait la fierté du ministère de l'Education nationale.

Le trophée couronne l'ensemble de la gouvernance du directeur général de l'INRAP, avec pour axe prioritaire la relance des outils de production: l'imprimerie et la menuiserie. Ce qui, grâce à la production des supports de cours a permis de sauver l'année scolaire 2019-2020, menacée sérieusement par la pandémie de coronavirus. Les exploits réalisés par les ateliers de l'INRAP ont valu à Augustin Nombo le renouvellement de la confiance de la tutelle, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Il s'agit entre autres de l'impression des documents didactiques nécessaires à la préparation des examens d'Etat; de la fabrication du matériel didactique lié à l'organisation des épreuves pratiques d'éducation physique et sportive. Une performance qui a motivé la visite d'inspection dans les ateliers de l'INRAP du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, le 15 juin 2022.

Animé par la volonté de replacer l'INRAP en bonne position de ses missions régaliennes, telles l'élaboration des programmes et de tous les documents pédagogiques; la formation des formateurs; la production des émissions éducatives, le directeur général de cet institut a ainsi tapé dans l'œil du Club des céramistes congolais, qui l'a plébiscité pour ce prix de mérite.

C'est à travers une cérémonie sobre mais symbolique, que le coordonnateur de ce club a remis le prix au récipiendaire, afin de l'encourager et le féliciter pour sa bonne gestion de l'INRAP depuis sa nomination. Devant les chefs de services de cette structure, Antoine Nganga a expliqué le bien-fondé de cette distinction. Honoré, le directeur général de l'INRAP a manifesté sa sa-



Augustin Nombo avec son trophée

tisfaction, en rappelant à cette occasion quelques-unes des réalisations à son actif, et en pro-

mettant de poursuivre sur cette lancée pour le bien de l'éducation des apprenants. En dépit de la conjoncture, l'INRAP fait preuve d'une vision prospective et ambitieuse insufflée par son directeur, dont les actions font la joie de la communauté éducative, et méritent un accompagnement technique qui passe par la prise de conscience de chacun, afin de permettre à l'institut de reprendre sa place de véritable incubateur des initiatives pédagogiques dans le système éducatif national. C'est un challenge qui nécessite avant tout l'attention et la confiance de la tutelle!

Aristide Ghislain NGOUMA

PEINTURE AU PLOMB

Jeter les bases d'une réglementation

Le ministère de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo, à travers la direction générale de l'Environnement, a organisé vendredi 14 octobre 2022, un atelier de sensibilisation et de validation du décret portant réglementation de la peinture au plomb et de matériel de revêtement.

L'atelier a été organisé avec l'appui de l'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb (GAELP) et l'OMS. Les travaux ont été présidés par Mme Nadège Zoula Ikambi, directrice générale de l'Environnement. L'objectif étant de valider le projet de texte juridique devant réglementer les conditions d'importation, de



Les participants à la fin des travaux

production et de commercialisation des peintures au plomb. Une soixantaine de participants venus de la direction générale de l'Environnement, du secteur privé et des organisations de la société civile, a permis de sta-

tuer sur la mise en place d'une réglementation sur le plomb dans la peinture, ses risques sanitaires et environnementaux et l'intérêt de son élimination. Le décret validé comporte trois titres et neuf chapitres. Le pre-

mier chapitre contient des dispositions générales. Le deuxième a pour contenu le contrôle des pesticides et le dernier titre énonce les sanctions. Pour rappel, le plomb est un métal toxique dont l'usage, largement répandu, pollue l'environnement et engendre de sérieux problèmes de santé publique. La peinture contenant du plomb a été identifiée comme l'une des nouvelles questions politiques internationales préoccupantes par l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques. C'est ainsi que l'Alliance mondiale pour l'élimination de la peinture au plomb mise en place par l'ONU Environnement et l'OMS entendent éliminer progressivement la fabrication, l'importation et la vente des peintures contenant du plomb. Alain Wilfrid Mackiozy, environnementaliste, abordant le thème sur: les risques sanitaires et environnementaux de la peinture au plomb et l'importance de son élimination au Congo a déclaré: «Dans tous les pays où le plomb a été introduit dans les peintures, il a été constaté que les citoyens, les industriels et les usagers étaient exposés à des

pathologies variées. Conscient de ses méfaits sur la santé humaine, le Congo se dote d'une réglementation». Aussi a-t-il poursuivi: «Il faut que nous soyons capables de connaître la nature de la peinture que nous souhaitons utiliser. Est-ce que la peinture importée est de bonne qualité? C'est le but du projet que nous avons adopté». Un autre conférencier, Freddy Blaise Nguimbi, directeur de droit et de l'éducation à la direction générale de l'Environnement a présenté le projet de décret en ces termes: «Une fois que le décret est publié, on peut dire qu'enfin le problème de la peinture au plomb est réglé. Nous sommes encore en train d'élaborer les textes de la réglementation. Ce qui s'est passé aujourd'hui, c'est le niveau technique, mais il reste le niveau politique». Pour lui, beaucoup reste encore à faire. «Il nous manque des instruments de mesure au niveau interne, des équipements de détection qui permettent de faire une évaluation de tout ce qui rentre dans le pays, etc.»

Philippe BANZ

FESTIVAL TUSEO A L'IFC (BRAZZAVILLE)

Le rendez-vous du rire a fait mieux que tenir ses promesses

La 15^e édition du Festival international du rire TuSeo, premier grand festival d'humour de l'espace francophone, s'est déroulée du 27 au 29 octobre 2022, à l'Institut français du Congo à Brazzaville. Ce rendez-vous qui a connu deux ans d'hibernation a tenu ses promesses. Le public a répondu massivement. L'événement a été rehaussé de la présence de Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, ainsi que des diplomates, notamment de France, du Mali, de la RD Congo, ainsi que d'autres personnalités.



Saïdou Abatcha sur scène, ainsi que les autres humoristes...

est devenu, au fil du temps, un rendez-vous incontournable à Brazzaville. En effet, malgré les deux années précédentes

les échanges de vos talents et contribuer au rayonnement culturel francophone».

Le représentant régional de Royal Air Maroc au Congo, l'un des sponsors de l'événement, Ben Saïd, a rassuré que sa société sera toujours disposée à sponsoriser ce festival. Tout en précisant que «le rire rassemble les peuples. Nous sommes là entre frères, pour partager des beaux moments à travers le rire». Remerciant tous les partenaires, le public et tous ceux qui sont et ont été au cœur de ce festival, Lauriathe Céphyse Bikouta, promotrice et directrice du Festival TuSeo, a affirmé que «nous sommes ici pour perpétuer cet événement, qui est un vrai tremplin, pas seulement pour les humoristes de Brazzaville, mais aussi pour les humoristes de l'Afrique».

Alain-Patrick MASSAMBA

Quinze artistes talentueux venus de sept pays africains et de France ont été mobilisés. Le festival a été surtout honoré de la présence et de la générosité du grand humoriste Saïdou Abatcha (originaire du Cameroun), en provenance de Marseille. Tous les humoristes présents ont fait rire et fait voyager le public dans leur univers, démontrant leur savoir-faire à travers différents numéros axés notamment sur les faits sociaux. Partant d'ATT Junior du Mali, de Mister 100% du Burkina Faso, de Chacha La Délireuse, d'Iro Le Président de la Rue publique, tous deux du Niger, Benjamin de la RD Congo, en passant par Nana Cepho, Jojo La Légende, TuSeo Family. Sans oublier Kromozom du Bénin, Le 242 Hermerson Mouanga, M. Honorable du Congo...

et leur savoir-faire. Ils ont dans l'ensemble axé leurs numéros ou leurs interventions sur les faits de société, les histoires drôles, les contes et proverbes qui ont captivé le public qui a apprécié à sa juste valeur le génie artistique de Saïdou Abatcha et son talent lors de la clôture de ce festival. Ouvrant ce festival de l'humour, Régis Ségala, directeur délégué



...ont tenu le public en haleine dans une salle archicomble

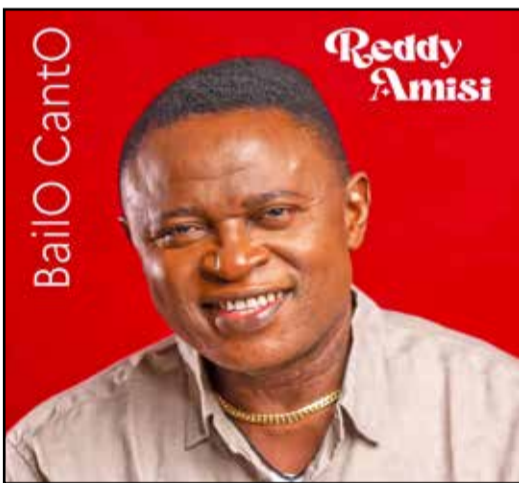
de l'IFC, s'est dit heureux de voir l'IFC «accueillir la 15^e édition du Festival TuSeo, festival de l'humour et de la bonne humeur qui rencontre chaque année un succès indéniable, et qui

qui ont mis en sommeil l'activité culturelle, vous public êtes restés fidèles à ce festival. En soutenant le Festival TuSeo, l'IFC est résolument engagé à préserver la diversité artistique, à favoriser

MUSIQUE

Comeback fracassant de Reddy Amisi dans "Bailo Canto"

Si tout citoyen a une partition à jouer dans la marche du monde, il faut reconnaître que le musicien congolais (RDC) Reddy Amisi joue parfaitement la sienne. Après ses mémorables albums de la décennie 90: "Queen Lina", "Injustice", "Prudence", "Ziggy"... l'artiste qui avait un moment disparu des radars, revient triomphalement dans "Bailo Canto", publié le 30 septembre 2022 sur les plateformes légales de téléchargement. Ce chef-d'œuvre, qui prouve que les diamants sont éternels, signe l'un des plus fracassants comeback de ces dernières années dans la catégorie Rumba.



La pochette du chef-d'œuvre de l'artiste-musicien

De haute volée artistique, l'album dont les ondes sonores font déjà vibrer les réseaux sociaux et autres indicateurs d'audience, est déjà salué par la critique et le grand public.

à substituer les vilains bruits de bottes menaçant ici et là, par des bruits plus polis et jolis. Cet idéal du bien vivre ensemble paraît être la vocation inattendue et impensée de "Bailo Canto", qu'il convient de découvrir ici.

Une œuvre Molokaï Root L'histoire de la musique enseigne que bien souvent, la disparition des leaders d'une école s'accompagne de la disparition du type de musique qu'ils incarnent: anéantissement du style African Jazz avec la disparition de Grand Kallé, de celui d'O.K. Jazz après Luambo Makiadi et peut être un jour, pour les mêmes raisons, de celui de l'école Zaïko Langa Langa, des Bantous de la capitale... S'agissant de l'air Molokaï, après Papa Wemba, le doute s'impose. C'est du moins l'impression que laisse l'audition de cet opus, dont l'air évoque étrangement les œuvres réalisées jadis par Reddy Amisi, dans Viva la Musica, sous l'ère Papa Wemba. Une exception qui confirme la règle?

Revenu sur le devant de la scène au tournant de l'année 2020, à la faveur, notamment d'un des meilleurs live acoustiques Rumba de ces derniers temps, le chanteur de charme Reddy Amisi confirme son retour, en lançant cet album éponyme: "Bailo Canto". Un pressenti blockbuster sur cousin musical Molokaï, préparé à sa sauce, au fil des tournées dans l'arrière-pays congolais, qui l'ont parfumé de toute la saveur des terroirs. A l'arrivée, une musique unique en son genre, celle dont on tombe amoureux du premier coup et qu'on ne se lasse jamais de réécouter. Les puristes apprécieront la sobriété dans l'usage des effets spéciaux de studio, libérant du champ à l'expression naturelle des instruments et des voix. Ainsi

se laisse-t-on entraîner dans les méandres rythmiques jaillies des doigts experts de Sec Bidens, alias Monganga, dans "Omari" ou celles de l'incontournable Caien Madoka dans "Mini Maman". De la même manière, apprécie-t-on, dans toute leur pureté, les merveilleuses voix jalonnant l'œuvre de bout en bout. Qu'il s'agisse de la voix modulable de Reddy Amisi himself, à l'occasion baryton ou lead ou de celle alto-basse du maître es-rumba Sam Mangwana. Serions-nous là dans la préfiguration de la musique bio des sociétés de demain ou serait-ce là une simple survivance de la récente expérience acoustique de l'artiste? La Rumba dans tous ses états Tel un arc-en-ciel sonore, l'album offre un large éventail Rumba, au gré des temps.

se laisse-t-on entraîner dans les méandres rythmiques jaillies des doigts experts de Sec Bidens, alias Monganga, dans "Omari" ou celles de l'incontournable Caien Madoka dans "Mini Maman". De la même manière, apprécie-t-on, dans toute leur pureté, les merveilleuses voix jalonnant l'œuvre de bout en bout. Qu'il s'agisse de la voix modulable de Reddy Amisi himself, à l'occasion baryton ou lead ou de celle alto-basse du maître es-rumba Sam Mangwana. Serions-nous là dans la préfiguration de la musique bio des sociétés de demain ou serait-ce là une simple survivance de la récente expérience acoustique de l'artiste? La Rumba dans tous ses états Tel un arc-en-ciel sonore, l'album offre un large éventail Rumba, au gré des temps.

PUBLICATION

"Le masque des sentiments", troisième roman de Brice Patrice Ngabelllet

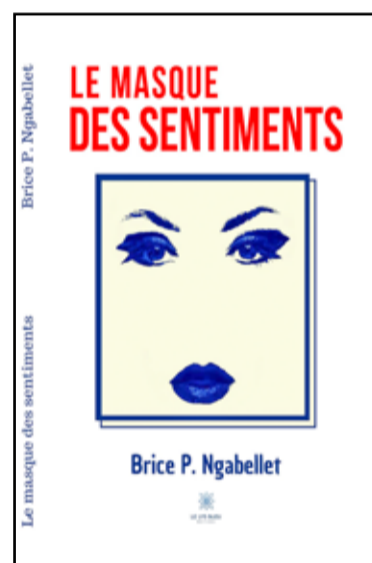
Et de trois pour Brice Patrice Ngabelllet, écrivain congolais, basé en France! Après "Le totem du roi" (L'Harmattan, Paris, 2009), et "Fétiche dans la poche, arme à la main" (Mon Petit Editeur, Paris, 2015), il vient de publier son troisième roman: "Le masque des sentiments". Livre de 200 pages, paru en septembre 2022 aux Editions Le Lys Bleu (Paris, France), "Le masque des sentiments" est un récit à la fois bouleversant, satirique, dramatique et comique.



Brice Patrice Ngabelllet

De quoi parle le troisième roman de Brice Patrice Ngabelllet? Il s'agit de l'histoire de Zola, une flamboyante fille, arrachée du lit parental dans la nuit et jetée à la rue comme une rate par son père. Violée, puis errante, elle se retrouve à Pointe-Noire, ville côtière et capitale du pétrole. Très vite, elle est confrontée à la plus absurde des galères au

quartier Kilomètre 4. Alors qu'elle rêve d'épouser un Blanc qui transformerait son existence en or, Zola tombe dans la spirale infernale de la vie nocturne des bars et boîtes de nuit de la place.



La couverture du livre

Sous l'emprise d'un homme politique influent, Zola découvre, avec stupéfaction, les travers des hommes puissants, l'ivresse de Brazzaville et Kinshasa. Voulant se défaire de ce dernier, absent, absorbé par son anxiété et ses déboires politiques, elle souhaite goûter au vrai amour. Cependant, la

réalité la rattrape à la porte du bonheur... Né au Congo-Brazzaville, Brice Patrice Ngabelllet vit en France depuis plusieurs années.

Le samedi 29 octobre dernier, il était à la FNAC de Pontault-Combaault pour une séance de dédicace qui a marqué le début d'une tournée dans plusieurs librairies françaises.

Véran Carrhol YANGA

Tantôt câline, tantôt chaloupée ou un peu plus enflammée: de la rumba, il y en a à toutes les sauces! C'est l'une des forces de cet album de seize titres, qui a pu brasser autant de nuances, déjouant artistiquement le piège de la monotonie rythmique. Jouant de la panoplie des registres vocaux et de la diversité des tonalités, Reddy Amisi passe la société au crible, distillant, à l'occasion, avis et conseils pour éclairer de sa lanterne, son public. Sans concession, tout y passe: l'hypocrisie, dans "Carte de visite", la sagesse dans "Ekenge", le travail dans "Kende kelasi", l'amour dans "Zonga Ndako", etc. Rien d'étonnant pour ce talentueux musicien, réputé à la fois bon critique social qu'excellent parolier. Il est d'ailleurs souvent comparé au poète Lutumba Simaro, d'illustre mémoire, pour la profondeur de son inspiration.

Chez l'un, comme chez l'autre, l'éducation occupe une place privilégiée. Fait notable, pour une fois, son album ne porte pas de titre tiré d'une des chansons qui le constituent. Sans doute était-il lui-même dans l'embarras du choix, laissant ainsi aux mélomanes la liberté de choisir l'élue de leur cœur. Après tout, la musique est aussi affaire de sentiment! L'œuvre aurait pu être parfaite, à l'heure où s'apprête à sonner le premier anniversaire de l'inscription de la Rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'UNESCO. Hélas les "mabangas", ces dédicaces très en vogue, parfois faites à contre-courant, l'ont un peu parasitée sur les bords. Dommage!

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical

SANTE

Cinquième édition de l'opération sourire à Pointe-Noire

120 enfants de la ville de Pointe-Noire ont été opérés gratuitement de becs de lièvre et de hernies ombilicales et inguinales. Le jeudi 27 octobre dernier, en la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, le Caritas diocésaine, en partenariat avec le société pétrolière Chevron Congo, a organisé une messe d'action de grâce pour célébrer le bon déroulement et la fin de la 5^{ème} édition de l'Opération Sourire. La messe, célébrée par l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de l'archidiocèse de Pointe-Noire, accompagné notamment de l'abbé Louis Pambou, curé de la paroisse, a rassemblé Monsieur Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, les autorités civiles et militaires, Madame Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo et sa suite, les membres de l'équipe du projet, les enfants bénéficiaires et leurs parents.



Un bénéficiaire de deux mois

L'opération sourire en est à sa 5^{ème} édition. Elle se réalise avec un financement particulier de la société pétrolière Chevron Congo, et vise à opérer gratuitement les enfants handicapés de becs de lièvres et de hernies. À ce jour, plus de 500 enfants venant de plusieurs localités limitrophes au département de Pointe-Noire ont pu bénéficier de ce programme de santé communautaire et humanitaire. Pour l'édition 2022, 120 en-

fants âgés de deux mois à 15 ans ont été opérés à l'hôpital de Ngoyo pendant 15 jours. Cette célébration avec ces enfants, est avant tout une victoire contre le handicap, et contre ce qui paraissait impossible à de nombreuses familles. C'est l'espoir redonné à tous ces enfants qui, grâce à l'initiative, pourront grandir sans la crainte d'être marginalisés, a exprimé Madame Mounthault-Tatu. Opérer les enfants a été

une grande réussite pour l'équipe du diocèse, la Croix rouge, Chevron Congo et l'équipe médicale de l'hôpital de Ngoyo au sein duquel le professeur Sœur Martine Makanga, a su mettre à l'œuvre tous ses talents. A noter que la Sœur Martine, chirurgienne pédiatre qui exerce à l'étranger, revient depuis 5 ans dans son pays natal au travers ce programme pour opérer les enfants. Dans son homélie du jour, tirée de la lettre de saint Luc (Lc13 : 31-35), l'abbé

du chrétien est d'être un bienfaiteur de l'humanité. «C'est une grâce extraordinaire de célébrer ici la fin de cette 5^{ème} édition de ce sourire ; parce que, chaque enfant opéré est une vie sauvée. Chacun, selon son don, chacun selon son charisme, chacun selon son rang social, est bienfaiteur de l'humanité. Si nous ne faisons pas le bien, nous détruisons ce que le Seigneur a mis dans nos cœurs et dans

perdu. Si Chevron Congo n'avait pas mis un peu d'argent, ce serait perdu, et si la sœur Martine n'avait pas mis du temps ça serait perdu. Que de grâces et de bénédictions pour tout ce qu'ils ont investi dans cette affaire», a dit l'abbé Alain Loemba. Après un échange avec les enfants et leurs familles, les organisateurs ont souhaité aux enfants un bon rétablissement en les exhortant à grandir avec



Photo de famille

Alain Loemba a réaffirmé que la vocation première

nos vies. Parce que tout ce qui n'est pas donné est

le sens du devoir et à tendre la main aux autres.

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

**ANNONCE LEGALE N° 409/2022/BZ-C
INSERTION LEGALE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N°de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	29099 du 25-08-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 193,64m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	NDAYISENGA MANISHIMI Jean Léonard
2	15083 du 19-10-16	Sect B, bloc 111 ; Pile 10 ; Sup : 392,00m2	QUARTIER IPOMBO (OWANDO)	CUVETTE	IPEMBA Guy Blaise
3	19503 du 24-09-18	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 1.517,50m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	ONANGA née MBOSSI Alphonsine
4	27294 du 18-06-21	Sect C, bloc 38 ; Pile 5 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER 12 STADE	POOL	BOWANGO Meschac Nickson
5	28857 du 04-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 341,59m2	19, RUE PAUL MBANEYA (QUARTIER 712 ITSALI)	7-BZV	SINALD-LOLO Michelle
6	15082 du 19-10-16	Sect B, bloc 111 ; Pile 9 ; Sup : 883,29m2	QUARTIER IPOMBO (OWANDO)	CUVETTE	TOURE Mamadi et TOURE Salahina
7	22070 du 22-08-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.800m2 soit 1ha80a00ca	VILLAGE YIE	POOL	KISSANGUI NGBA Cyprien
8	29195 du 15-09-22	Sect P13, bloc 131 ; Pile 10bis ; Sup : 129,52m2	63BIS, RUE LOUALOU	5-BZV	DINGA Destin César
9	29192 du 15-09-22	Sect J, bloc 06 ; Pile 6bis ; Sup : 119,75m2	CASE J-045V (SOPROGI)	4-BZV	BIENDO Maurice
10	29094 du 24-08-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 360,00m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	ONKO-NINA Marius Franchel
11	29235 du 26-09-22	Sect P9, bloc 10 ; Pile 20 ; Sup : 217,365m2	73BIS, RUE OWANDO	5-BZV	OBOUNGA TOMA Franch Djenane
12	29189 du 15-09-22	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 410.992,13m2 soit 41ha09a92ca	VILLAGE ONDABA (TERRE MPAH)	GAMBOMA	SCI ACACIA
13	26895 du 10-03-21	Sect BD4, bloc 65 ; Pile 1 ; Sup : 405,86m2	43, RUE EMONAYA	9-BZV	LEMBOUEFE
14	29002 du 28-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3.448,46m2	QUARTIER EKOLA (BOUNDJI)	CUVETTE	SINGHA Aimé Klébert
15	29089 du 22-08-22	Sect BD3, bloc 56 ; Pile 31 ; Sup : 312,23m2	RUE ATELY (QUARTIER 903 MATARI)	9-BZV	KAMPA Ulrich
16	29127 du 05-09-22	Sect P14 (ex.P16), bloc 70 ; Pile 16 (ex.56bis) ; Sup : 182,95m2	56BIS, RUE KINTELE	6-BZV	MVOUO MBISSA Dana Richelle
17	29228 du 22-09-22	Sect P11, bloc 130 ; Pile 17 (ex.1760) ; Sup : 358,15m2	1760, RUE MAKOKO BIS	5-BZV	ITOUA Antony Gervais Beni Pixil
18	29121 du 02-09-22	Sect BS, bloc 49 ; Pile 14 ; Sup : 411,23m2	233, RUE OKOYO (QUARTIER MBOUALE)	6-BZV	AKONDZO IBOUYE Germain
19	29145 du 07-09-22	Sect AN, bloc 136 ; Pile 2 ; Sup : 417,80m2	15, RUE DJIRI (QUARTIER LA POUDERIERE)	4-BZV	MVOUENDE Daniel Habib
20	28595 du 08-22	Sect P9, bloc 141 ; Pile 04 ; Sup : 310,04m2	73, AVENUE BOUETA MBONGO	5-BZV	Succession KOUPASSA Gabriel
21	29143 du 07-09-22	Sect PA, bloc 49 ; Pile 03 ; Sup : 493,23m2	72, RUE DJAMBALA	4-BZV	GANDHOU SYERENGOUE Marie Madeleine
22	29285 du 11-10-22	Sect BF, bloc 144 ; Pile 33 ; Sup : 307,92m2	37, RUE NDZALATSIE	9-BZV	IFOKO Jonas
23	28579 du 28-04-22	Sect P11, bloc 75 ; Pile 07bis ; Sup : 156,05m2	1456BIS, RUE NGABE	5-BZV	ESSEREKE Mathias
24	29111 du 30-08-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 425,18m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	OLESSONGO INIANGA Mariame
25	1121 du 15-01-15	Sect -, bloc - ; Piles 2 et 9 ; Sup : 800,00m2	KINTELE	POOL	MAHOUNGOU Gatiene
26	29237 du 26-09-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 48.247,00m2 soit 4ha82a47	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	KWAMA MATITI Roger
27	19799 du 28-12-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.064,00m2	VILLAGE MATY CVII	POOL	FYLLA Michelle
28	29257 du 03-10-22	Sect P7, bloc 73 ; Pile 8 et 9 (ex.352 et 354) ; Sup : 659,96m2	354, RUE LOULO (Q. PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	ANGOSSIO KODRO Perpétue Ornella
29	28019 du 27-12-21	Sect F, bloc 60 ; Pile 03 ; Sup : 500,00m2	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER BONGA)	CUVETTE	LOEMBERT TATY Bienvenu Lionel
30	27825 du 05-11-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 360,00m2	QUARTIER LIFOUOLA	POOL	DEKAMBI MAVOUNGOU Ulrich Michaël
31	21813 du 06-07-20	Sect CI, bloc 56 ; Pile 1 ; Sup : 407,56m2	RUE PASTEUR (EX. RUE PEMBELE)	9-BZV	OBOULA AYOUROTO Mireille Claudine
32	29155 du 08-09-22	Sect P4, bloc 99 ; Pile 18 ; Sup : 345,90m2	18, RUE MBOKOS	3-BZV	SYLLA Kadiatou
33	28892 du 11-07-22	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 12.000,00m2	QUARTIER MPALA (NGO)	PLATEAUX	AFRICA OIL & GAS CORPORATION « AOGC »
34	28116 du 20-01-22	Sect P5, bloc 88 ; Pile 07 (ex.5) ; Sup : 374,34m2	59, RUE BANDZAS	3-BZV	Descendants ILOY Geneviève
35	29251 du 29-09-22	Sect J, bloc 50 ; Pile 2 ; Sup : 112,79m2	31, AVENUE DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPES	4-BZV	LEMA André
36	29066 du 18-08-22	Sect P9, bloc 22 ; Pile 17 ; Sup : 356,01m2	55, RUE MABIROU	5-BZV	SKAIKI Fadi
37	29203 du 19-09-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 756,60m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	OBEDI Chanie Audrey
38	19230 du 27-02-18	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	ONDZIE ICK Christe Véronica
39	29225 du 22-09-22	Sect P10, bloc 47 ; Pile 16 (ex. 17) ; Sup : 419,52m2	119, RUE KIKOUIMBA	5-BZV	OSSIE Wilfrid Anthony
40	29262 du 04-10-22	Sect AT, bloc 24 ; Pile 06 ; Sup : 406,78m2	10, RUE MAMPOUYA BENJAMIN	4-BZV	NGAMI Damas Simplicie
41	29261 du 04-10-22	Sect BD2, bloc 13 ; Pile 13 ; Sup : 520,34m2	01, RUE MOUMBELO MATARI (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	NGAMI Damas Simplicie
42	27089 du 30-04-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 6.117,62m2	QUARTIER LIFOUOLA	POOL	OBEZDELE Alphonsine
43	29248 du 28-09-22	Sect PA, bloc 17 ; Pile 05 (ex.116) ; Sup : 385,12m2	116, RUE MATSIONA NZOULOU (BATIGNOLLES)	4-BZV	BOUANGA DONGUI Mickaël Carlo Jubien
44	29120 du 02-09-22	Sect P15, bloc 16 ; Pile 10 ; Sup : 209,59m2	71, RUE MALOUKOU	6-BZV	Enfants OMBELI
45	29204 du 19-09-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	ONDOUA OYABOUM Francelle

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2022

COOPERATION

Possible soutien de la Russie au sport congolais

L'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik, s'est entretenu, jeudi 27 octobre 2022 à Brazzaville, avec le ministre congolais en charge des sports, Hugues Ngouelondélé, autour de la possibilité de revoir les axes de coopération entre leurs deux pays en matière de formation et d'encadrement des sportifs et des entraîneurs congolais.

La Russie compte participer à l'épanouissement du sport au Congo. Lors de la commission mixte tenue en septembre dernier dans la capitale congolaise, «un mémorandum d'entente avait été signé pour relancer la coopération sportive entre le Congo et la Russie», a rappelé l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo. Les perspectives de cette relance dans des sports d'intérêt commun ont été par-



Hugues Ngouelondélé et Gueorguy Tchepik

ticulièrement au centre de son tête-à-tête avec Hugues Ngouelondélé. Ce pourrait être selon le ministre congolais, a indiqué l'ambassadeur russe, «le handball, le volley-ball, la boxe et d'autres sports où les Russes sont forts».

L'ambassadeur de la Fédéra-

tion de Russie a déclaré que maintenant, il lui «revient de voir l'éventualité de faire rencontrer les deux ministres des sports des deux pays dans l'objectif d'un accord de partenariat».

G-S.M.

FOOTBALL

Un magnifique défi pour Diablies-Noirs

Le public s'est mis à rêver au lendemain de la performance des Diablies-Noirs face à Ferroviario du Mozambique, qui leur a ouvert les portes du tour de cadrage de la Coupe de la Confédération. Ce moment est arrivé. Les "Jaune et noir" ont hâte de cette nouvelle double confrontation contre des Seychellois.

Les Diablies-Noirs en découdront en déplacement ce vendredi 4 novembre 2022 avec les Seychellois de La Passe FC. Des inconnus dont on sait seulement qu'ils ont plié bagages au deuxième tour de la Ligue des champions, après avoir encaissé la bagatelle de 15 buts (7 à l'aller et 8 au retour) face à Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, puis ont été reversés dans la Coupe de la Confédération. Ce qui fait dire à d'aucuns que les Diablies-Noirs passeraient eux aussi comme une lettre à la poste devant ce généreux inconnu.

Mais, un match ne ressemble jamais à un autre. Les Diablies-Noirs le savent bien. D'autant qu'ils veulent leur bosse dans les compétitions continentales interclubs depuis



La formation des Diablies-Noirs avant son déplacement à Maurice

1966, sans aller plus loin que le deuxième tour sauf une fois, en 2014. Ils trouveront sur leur chemin un adversaire qui voudra prouver que son infortune en Ligue des champions n'a été qu'un accident de parcours.

Les Diablies-Noirs n'apprendront donc à connaître leur adversaire seychellois, balle au pied, qu'à l'occasion du match aller prévu à l'île Maurice, le terrain de La Passe FC n'étant pas homologué par la CAF. Feront-ils toujours rêver leur

public? Ils en détiennent la clé et sont condamnés à se surpasser ce vendredi pour espérer glaner une victoire ou un match nul avec but pour déjà garantir leurs chances d'accession en phase de groupes, avant la manche retour le 9 novembre à Brazzaville. Une étape qui leur tend les bras, et qu'ils pourraient atteindre pour la première fois en cas de succès.

Jean ZENGABIO

JEAN-MICHEL MBONO REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriés et y répond volontiers.

*Quelle est votre point de vue sur la relation entre le ministère et la fédération ?

**Jean-Michel Mbono "Sor-



cier": En Afrique, les fédérations possèdent peu de moyens financiers. Le financement du sport vient de l'Etat à 95%. La fédération établit un devis pour les déplacements, les hôtels, les primes, les avions, toute la logistique nécessaire, le soumet au ministère des Sports qui le valide et paie les factures. Il vaut mieux que le ministère et la fédération s'entendent bien. Le mieux serait de donner les moyens à la fédération et lui demander ensuite des comp-

CHALLENGE TROPHY DE HANDBALL

Succès congolais à Brazzaville

Les tournois cadets et juniors masculins de la 8e édition du Challenge Trophy zone 4 se sont déroulés à Brazzaville du 18 au 22 octobre dernier avec l'incomparable succès que l'on sait. Ils ont couronné les Congolais dans les deux catégories. Ces derniers représenteront la sous-région Afrique centrale au prochain tournoi continental mettant aux prises les vainqueurs de chaque zone de la Confédération africaine de handball.

L'issue de ces deux compétitions a provoqué la joie chez les Congolais qui, authentiques organisateurs, ont vu les cous de leurs représentants couverts d'or. Les deux sélections congolaises ont fait un parcours limpide, sans faute, glanant les victoires les unes après les autres. Jamais ils n'ont laissé de chance à leurs adversaires. Leur participation est la volonté de la FECOHAND (Fédération congolaise de handball). Pour revitaliser le handball masculin et les Diablies-Rouges A privés depuis plusieurs saisons des



Les Diablies-Rouges juniors

compétitions internationales. Pendant une semaine, le gymnase Nicole Oba a abrité les deux tournois zonaux du Challenge Trophy. Une compétition prise en charge par l'instance faitière internationale, l'International Handball Fédération (IHF). Cinq pays étaient en lice dans les deux catégories d'âges concernées. Il s'agit du Cameroun, de la République Démocratique du Congo, de la RCA, du Tchad et du Congo, pays hôte.

C'est une réussite totale, a af-

firmé le président de la FECOHAND, Ayessa Ndinga. «Nous sommes contents de la qualité de jeu que les jeunes ont produite dans le fair-play et le dynamisme. Je suis très heureux de l'engagement des athlètes congolais car ils ont prouvé une envie de faire mieux. Ce succès est collectif», a-t-il déclaré.

Le but de l'IHF en organisant le Challenge Trophy est d'aider les pays à relever le niveau de leur handball.

J. Z.

LOISIRS

Naissance d'une équipe de nzango à Gambouissi

Les femmes vivant dans la zone de Gambouissi ont assisté le 18 juin dernier à la naissance dans leur quartier d'une équipe de nzango dénommée «Amies Bolingo». Sous l'égide de Madame Bedi, qui en est aussi la capitaine. Cette dernière a bien voulu répondre aux questions de notre collaborateur dans la capitale économique. Entretien.

*Madame Bedi, il existe déjà plusieurs équipes de nzango à Pointe-Noire. Qu'est ce qui vous a motivé, pour créer cette énième équipe ?

**Nous sommes parties d'un constat : dans notre quartier, il existe le tribalisme et le régionalisme entre les femmes. Pour briser ces barrières qui freinent le développement de notre quartier, nous avons pensé mettre ensemble toutes les femmes autour du sport qui unit les peuples en créant une équipe de nzango, pour développer l'esprit du vivre ensemble. Beaucoup de femmes ont adhéré à cette idée. L'équipe compte à ce jour 56 joueuses dont la plus



La formation de nzango de Gambouissi

jeune a 26 ans, et la plus grande 62 ans. Hormis le nzango, nous voulons aussi introduire d'autres disciplines sportives telles que la marche sabbatique et le "sili-côté".

*Comment se présente votre calendrier de travail ?

**Quand nous avons lancé l'équipe, on avait retenu deux jours de séance d'entraînement, le lundi et le vendredi de 16 heures à 17 heures et demi. Mais, vu que de nombreuses femmes exercent dans le commerce, nous étions obligés de ne retenir que le vendredi.

*Auriez-vous des difficul-

tés particulières pour encadrer ces femmes ?

**Les difficultés sont nombreuses. En voici quelques-unes: manque d'équipements, carence d'entraîneurs ou d'encadreurs. Je profite de votre journal pour lancer un SOS aux hommes de bonne foi en général, et ceux habitant le quartier Gambouissi en particulier, de nous venir en aide. L'an prochain nous allons prendre part aux activités de la ligue pour défendre les couleurs du quartier.

Equateur Denis NGUIMBI

Contact : 06 913 06 08.

FOOTBALL/CAN DES MOINS DE 23 ans

Sauvés, les Diablies-Rouges !

L'aventure continue, pour les Diablies-Rouges U23. En déplacement à Tunis dimanche 30 octobre 2022 pour y disputer la manche retour du deuxième tour des éliminatoires de la CAN de leur catégorie, ils ont concédé une courte défaite avec but (1-2), synonyme de qualification pour le troisième tour. Les Congolais étaient menés 2-0 jusqu'à la 85e minute de jeu face aux Aigles de Carthage. Leur sauveur s'appelle Déo Gracia Gloire Bassinga, auteur d'un but astucieux et précieux inscrit à la 86e minute. Il était déjà l'unique buteur des Diablies-Rouges vainqueurs (1-0) à l'aller à Brazzaville. Sacré Déo !